A portrait of Bakary Diaby, a man with a short haircut and a beard, wearing a dark red t-shirt with a large, ornate, paisley-style graphic on the front. He is standing with his arms crossed, looking slightly to the right of the camera. The background is a blurred office setting with framed certificates or documents on the wall.

Bakary DIABY
PDG SOGUIBEC

Le plus difficile est de se décider à agir, le reste n'est que tenacité !

DES SOLUTIONS LOGISTIQUES ADAPTÉES À TOUS

Depuis 2005, nous sommes spécialisés dans le transport, le transit, toutes les opérations logistiques door to door, nationales et internationales et le forage. Nous avons la capacité de gérer vos projets de toutes envergures de bout en bout. Les entreprises, les Institutions nationales, internationales et les particuliers nous font confiance.

Nos forces à GLOBETRANS SA :

- Des employés jeunes et dynamiques ;
- Un savoir-faire partagé au sein des équipes ;
- Un flotte d'engins logistiques, de camions, pouvant répondre à tous vos besoins ;
- Trois bases logistiques en Basse Côtes dans la capitale et dans les zones minières ;
- Maîtrise des procédures douanières ;
- Des entrepôts sous douane et sorties provisoires disponibles ;
- Un service client dynamique et réactif ;
- Archivage électronique de tous vos dossiers ;
- Une certification ISO 9001 – 2010.



GLOBETRANS SA SE DIVERSIFIE :

1. À travers son **activité forage** créée depuis 10 ans avec 5 ateliers de forage, pratiquant des études géophysiques disponibles et une maîtrise des forages industriels et domestiques ;
2. À travers sa filiale **ArguiExpress**, via une franchise locale de Aramex – spécialisée dans le **courrier Express** et le **fret aérien** (présence dans 85 pays dans le monde) ;
3. À travers une cellule de **déménagement international**.

GLOBETRANS SA VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS PARTOUT DANS LE MONDE.

Édito

Le CNRD, des attentes encore inassouvies



Des questions, de pertinentes, quelques réponses, parfois des esquisses. Qui sont ceux qui commandent la Guinée depuis le 5 Septembre ? Que veulent-ils ? Quelle est véritablement la direction que prend le pays ?

Les réponses sont souvent évasives. Ainsi, peut-être ne saura-t-on jamais qui sont les membres de la junte qui a renversé le Président Alpha Condé, c'est à dire le CNRD, le conseil national de rassemblement pour le développement, cet organe militaire qui gouverne désormais le pays. En dépit de pressantes questions sur le sujet, le chef des putschistes se réfugie dans des commentaires des plus nébuleux : C'est toute l'armée guinéenne, terre, air mer, gendarmerie... Ce qui attise le scepticisme, car c'est comme si...

Bon on a le beau colonel sous les projecteurs, pourquoi fouiller dans les coulisses. Qui qu'ils soient, l'essentiel est fait : Alpha est parti. Et on n'insiste pas.

Mais quand même, vers quel rivage la barque nationale s'oriente ? Autrement dit, les attentes. Dès le premier jour, le colonel avait annoncé une refondation de l'Etat, une dépersonnalisation et une dépolitisation de l'administration. Dans ce sens, chaque jour, les décrets ont mis hors-jeu tous ceux qui de près ou de loin, ont collaboré avec le système Alpha Condé, fussent-ils de simples commis. Des visages à qui on reprocherait parfois un manque d'expériences prennent en charge les dossiers des ministères. Face à certaines appréhensions, le colonel a sa réponse qu'il assène pour détendre : « Il n'y a pas une école pour acquérir les expériences ». Il a peut-être raison. Des gens de structures privées, surtout des gens de la diaspora qui affichent dans leur CV une présence dans des institutions internationales sont appelés. Des jeunes pour la plupart. La trentaine, surtout la quarantaine. Une équipe générationnelle comme l'annonçait l'autre, qui retrouvait constamment les manches de son treillis !

L'autre dossier, c'est l'assurance que le CNRD avait donnée sur l'exigence d'observer la parité homme-femme dans la gestion des affaires

de l'Etat. On se rappellera que dans ses premiers commentaires sur la nouvelle charte, le colonel expliquait que ce nouveau corpus méticuleusement conçu, est une expression de la volonté du CNRD de créer une société dans laquelle les gens se considèrent simplement comme des citoyens qui ont des devoirs et des droits, des hommes et des femmes qui vivent sur un espace républicain, un espace démocratique. Et le document fait un clin d'œil des plus rassurants à la gent féminine : « Sous réserve de rejet, les désignations des membres de chaque entité doivent prendre en compte toutes les diversités et comporté au moins 30% de femmes »

En plus, lors des rencontres qu'elles ont eues avec le président du CNRD, les organisations de femmes avaient clairement fait entendre leur voix, réclamant la pleine implication de la femme dans la vie de la nation guinéenne par l'occupation effective de postes de décision. Malheureusement cet espoir a fait long feu. Encore une fois, les femmes ne feront pas le poids. Elles se contenteront encore une fois de strapontins, n'ayant pas encore l'opportunité de combler leurs aspirations. C'est à dire la parité, mais surtout prendre les portefeuilles de ministères régaliens.

En effet, la mise en place du premier gouvernement du CNRD a échaudé encore une fois les attentes des femmes. Sur 25 membres, on ne comptera que 7 femmes, donc bien moins de 30%. Ce, malgré toutes les campagnes de plaidoyer des organisations féminines et la bonne intention exprimée par les nouvelles autorités du pays.

Toutefois, la jeunesse et la diaspora y sont bien représentées. Les nouvelles autorités ouvrent en effet, de nouveaux boulevards d'opportunités pour les jeunes de s'exprimer, de dire et de révéler leurs talents et leurs compétences.

L'autre question dont la réponse reste encore évanescence est jusqu'où le CNRD conservera les charges de l'administration nationale. Le président de l'organe militaire se contente de confier ce rôle au CNT, qui serait une expression populaire et qui aurait la compétence de déterminer la durée de la période transitionnelle. En effet, si l'on salue la décision que les membres de la junte et membres du gouvernement s'effaceraient à l'issue de la transition, l'autre question presque existentielle pour les partis politiques est de connaître le calendrier des hommes en treillis. Une question que posent aussi avec insistance les organisations internationales à l'image de la CEDEAO qui rappelle que très vite le maillet de l'Etat devrait revenir aux femmes et aux hommes qui le peuple choisira à l'issue d'élections régulières.

SOMMAIRE



13-15

Analyse.

GENRE et **EQUITÉ ENTRE SEXES** en Guinée...



26-28

PME :

Définitions, rôle et enjeux politiques



37-40

FER Guinée :

Réfection des routes nationales zoom sur Coyah, Mamou, Labé, Gaoual et Labé, Mal



16-19

Rencontre avec...

M. Driss ISBAYENE
Ambassadeur du Maroc



20-25

L'ANAIM

Veine de l'exploitation minière



30-35

A la une...

Bakary DIABY, PDG SOGUIBEC
« J'ai une équipe jeune et très dynamique. »...



Édito
Le CNRD, des attentes encore inassouvies...
3-3

Brefs
Financial Afrik : Liste des lauréats des Financial Afrik Awards Edition 4

Can 2022 Cameroun : Le Cameroun et la CAF s'accordent sur le pass sanitaire

CEDEAO : La CEDEAO lance un nouvel ultimatum à Bamako et une demande de clarification à Conakry

Mali : Rétropédalage dans l'expropriation du canadien B2Gold de sa mine de Menankato

Guinée :

- Winning-SMB et Rio Tinto sous pression
- L'Aéroport international de Conakry-Gbessia rebaptisé Aéroport international Ahmed Sékou Touré
- INTEGRA au cœur de l'insertion socio-professionnelle des migrants de retour

Côte d'Ivoire : Reprise du dialogue politique, deux ans après son lancement

8-10

Economie
La dette extérieure de la Guinée en hausse

42-43

Genre
Le sexe ne doit pas déterminer le droit

44-45

Entrepreneuriat au féminin

Maciré TOURÉ
Entrepreneuse

46-47

Interview
Yamoussa SIDIBÉ
Journaliste, écrivain, enseignant

48-49

Santé
Le cancer du col de l'utérus : points clés

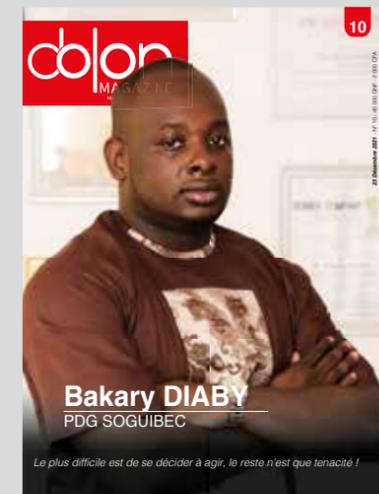
52-53

Astuces et recettes
Recettes Yassa au Poulet et Desert Muffins aux noisettes
Ingrédients et Étapes de préparation

54-55

JEUX
Jeux de Mots Croisés et Devinettes

56



dolon
MAGAZINE

MAGAZINE BIMESTRIEL

SIÈGE DE LA RÉDACTION

Conakry, Kaloum, Almamy
623 30 46 00 / 628 24 35 71

DIRECTRICE DE PUBLICATION

BINTOU KABA

CONSEILLER DE LA REDACTION

ABRAHAM KAYOKO DORÉ

RESPONSABLE DE LA REGIE

BELLA CONDE

RESPONSABLE COMMERCIALE

MARIEMA DJELO CONDÉ

COMITÉ DE RÉDACTION

SOUARÉ ALHASSANE

ALIOU DIALLO

BINTOU KABA

PAO

SENCREA

COLABORATEURS

CELLULE DE COMMUNICATION D' EDG / CGC

CELLULE DE COM DU MEEF : MAMA ADAMA KEITA

JOSE SULEMANE - Mouctar KALAN - Richard TAMONÉ

insertion publicitaire

www.dolonmag.com

623 30 46 00 / 628 24 35 71

* Nous pouvons réaliser gratuitement votre annonce pour toute parution dans dolon MAGAZINE

Toute Nouvelle Sorento

Chaque facette de votre vie.



Movement that inspires



Rendez-vous sur le site

kiaguinee.com



POUR UNE CONDUITE **SANS COMPROMIS**

Avec des sièges élégants pour six ou sept personnes, l'intérieur du Sorento offre un haut niveau de luxe pratique, y compris des sièges avant chauffants et ventilés, et des appuis-tête, des porte-gobelets et des ports USB dans les trois rangées. La climatisation automatique bi-zone contribue au confort de tous.



UN TOUT **NOUVEAU STANDARD**

Être conducteur n'est plus ce que c'était. La technologie moderne signifie qu'il existe désormais une quantité infinie d'informations, donc la priorité est devenue primordiale. Le Sorento vous entoure d'une présentation simple des seules données cruciales, tout en limitant au maximum les distractions. Sa simplicité vous accompagnera dès le début.



NOUVEAU LOOK AUDACIEUX ET TELLEMENT PRATIQUE



Km9, Route du Niger - Matam Lido, BP 1012 Conakry - Guinée
☎ (+224) 626 86 83 28 📱 setamotors 🌐 www.seta-motors.com



Liste des lauréats des Financial Afrik Awards Edition 4

Nouakchott, le 17 décembre 2021. Au terme de la Quatrième Édition de la Conférence Financial Afrik Awards (#4FAA), la liste des 100 personnalités qui transforment l'Afrique a été dévoilée. Dans la cuvée exceptionnelle de cette année placée sous le thème de « L'Afrique

Ministre de l'Économie et des Finances de l'année : Kane Ousmane Mamoudou, Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs (Mauritanie)
Prix Spécial du Jury : Azad Dhomun (Maurice)
Gouverneur de Banque Centrale de l'année : Cheikh El Kebir Moulaye Taher, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)
Catalyseur de l'année : Adrien Diouf, Directeur Général de l'Agence Umoa-Titres
CEO de l'année : Ylias Akbaraly, CEO de Redland
Banquier de développement de l'année : Admassu Tadesse, Directeur Général de la Trade and Development Bank (TDB Group, ex-PTA Bank), la Banque du commerce et du développement de l'Afrique australe

Financier de l'année : Jules Ngankam, CEO de African Guarantee Fund (AGF)
Deal de l'année : Elisabeth Rossiello, PDG et fondatrice de AZA
Banquier de l'année : Leila Bouamatou, Directrice Générale de la Générale de Banque de Mauritanie (GBM)
Assureur de l'année : Richard Lowé, PDG du Groupe Activa
Fonds d'investissement de l'année : Papa Demba Diallo, Directeur Général de Fonsis Sénégal
L'économiste de l'année : Carlos Lopès
Centre d'expertise financière de l'année : Abdou Diop, Managing Partner de Mazars au Maroc
Meilleur avocat d'affaires : Baba Hady Thiam, Thiam & Associés...

Financial Afrik



CAN 2022 : le Cameroun et la CAF s'accordent sur le pass sanitaire

Les autorités camerounaises et la Confédération africaine de football (CAF) ont décliné le 16 décembre 2021 au cours d'une déclaration conjointe à Yaoundé, les dispositions sanitaires pratiques qui permettront aux supporters d'accéder dans les stades lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun...



La CEDEAO lance un nouvel ultimatum à Bamako et une demande de clarification à Conakry

En sommet ce 12 décembre 2021 à Abuja, les chefs d'Etat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont rejeté tout prolongement de la transition dans ce pays sous la botte militaire depuis un double coup d'Etat en août 2020 et en mai 2021...

Mali : rétropédalage dans l'expropriation du canadien B2Gold de sa mine de Menankato



C'était l'un des premiers actes signés dans les premières heures du deuxième coup d'Etat en 9 mois d'intervalle qu'à connu le Mali à la fin mai dernier. La société malienne Little Big Mining, constituée en février 2021, se voyait "cadeautée" un mois après sa naissance, soit le 24 mars, d'une licence signée par Lamine Seydou Traoré, ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau. Seul hic, cette attribution à laquelle le premier ministre déchu, Moctar Ouane, s'était opposée par un arrêté d'annulation du 21 mai 2021 concernait la mine de Fekola, sur le site même où Menankoto SARL

Guinée : Winning-SMB et Rio Tinto sous pression



Le président de la transition guinéenne, le Colonel Mamadi Doumbouya, qui entend faire du contenu local une priorité de sa politique minière, a convoqué en début de cette semaine écoulée, les deux groupes miniers qui détiennent les licences d'exploitation des blocs 1 et 2 (WINING-SMB), 3 et 4 (Rio Tinto) du méga-gisement de fer du Simandou. Objectif, évaluer les avancées dans la mise en œuvre technique des agendas et le respect du calendrier. Beaucoup de spécialistes du secteur minier guinéen et du monde de la finance avaient émis des doutes sur la poursuite du projet Simandou 1 et 2...



Guinée : L'Aéroport international de Conakry-Gbessia rebaptisé Aéroport international Ahmed Sékou Touré

L'Aéroport international de Conakry-Gbessia change officiellement de nom. C'est un acte du pouvoir central qui en a décidé à travers un décret lu à la télévision nationale ce jeudi 16 décembre 2021.

L'Aéroport international Ahmed Sékou Touré. C'est la nouvelle dénomination de cet édifice voulue par les actuelles autorités du pays. Une décision qui intervient quelques jours seulement après la restitution des Cases de Bellevue à la famille du premier président de la République de Guinée, Sekou Touré.

Le décret engagé le ministre des Infrastructures et des Transports et son homologue des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'étranger, chacun en ce qui le concerne, à l'application du présent acte présidentiel...

guineenews



Guinée : INTEGRA au cœur de l'insertion socio-professionnelle des migrants de retour

Le programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA), financé par l'Union européenne, contribue à l'insertion sociale et professionnelle de milliers de jeunes en Guinée, y compris les personnes migrantes de retour. À l'occasion de la journée internationale des migrants (le 18 décembre), INTEGRA met en lumière l'un des parcours d'intégration proposé à ces derniers, celui mis en œuvre par l'agence belge de développement - Enabel.

L'Organisation Internationale pour les Migrants définit la migration irrégulière, appelée aussi clandestine, comme « un mouvement contrevenant à la réglementation des pays d'origine, de transit et de destination ». Un migrant peut être entré dans le pays avec de faux papiers, résider dans le pays en violation des conditions de visa (ou de permis de résidence), ou être employé de manière irrégulière...

guineematin



Côte d'Ivoire : Reprise du dialogue politique, deux ans après son lancement

Le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi a présidé ce jeudi 16 décembre à Abidjan, l'ouverture de la cinquième étape du dialogue entre le gouvernement et l'ensemble de la classe politique. Un dialogue entamé il y a deux ans.

La Côte d'Ivoire va-t-elle finalement réussir à dompter ses vieux démons de la crise post-électorale de 2010 qui avaient refait surface lors de la présidentielle de 2020 ?

Rien n'est encore sûr. Toutefois, depuis quelques temps, Abidjan émet des signaux perceptibles dans ce sens. En effet, après l'organisation de législatives apaisées et le retour de l'ex-président Laurent Gbagbo et de la plupart des cadres de l'ancien régime, le gouvernement ivoirien vient de faire droit à une requête de la classe politique...

Financial Afrik

Deloitte.

Deloitte.

TMT Predictions 2021

COVID-19, L'accélérateur de transformation

- #1 Migration dans le cloud
- #2 5G
- #3 Open RAN
- #4 La monétisation du sport féminin
- #5 Réalité virtuelle
- #6 Télémédecine
- #7 Data & sport



GENRE ET EQUITE ENTRE LES SEXES EN GUINÉE



Insertion publicitaire

POUR VOS ANNONCES, CONTACTEZ NOTRE RÉGIE
PUBLICITAIRE AU TÉL. 623 30 46 00

« Œuvrer à la vulgarisation des droits des femmes et à leur autonomisation économique. »

La situation des femmes guinéennes n'est pas très différente de celle de leurs sœurs du reste de l'Afrique. Depuis longtemps les femmes et les jeunes filles sont les premières victimes de la pauvreté sous toutes ses formes. L'inégalité entre les sexes se ressent plus en Afrique que dans le reste du monde.

La plupart des gouvernements africains reconnaissent l'émancipation des femmes comme un facteur essentiel de développement économique et social.

Les efforts entrepris se poursuivent. A l'instar des autres pays africains, la République de Guinée, depuis son indépendance en 1958, s'est engagée dans des actions en faveur de l'égalité des sexes. Des engagements ont été pris à travers la

promulgation de textes de loi, la ratification de conventions internationales et l'adoption de documents d'orientation politique majeure comme la politique nationale du genre (PNG). Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020, première phase de mise en œuvre de la Vision Guinée 2040, est aligné sur les agendas 2030 des objectifs de Développement Durable (ODD) et de 2063 de l'Union Africaine.

Il vise entre autres, à adresser les problématiques d'inégalité de genre à tous les niveaux. En particulier, le pilier 3 du PNDES a pour objectif « le développement du capital humain » visant à valoriser ce capital et à renforcer la lutte

* Nous pouvons réaliser gratuitement votre annonce pour toute parution dans dolon MAGAZINE

contre l'exclusion et les inégalités sociales. Il met en exergue l'intensification des investissements en faveur de l'éducation, la formation, de l'emploi productif et l'entrepreneuriat pour l'autonomisation des femmes.

L'analyse des indicateurs classiques de développement sous le prisme du genre, révèle des disparités évidentes. Avec une population estimée à plus de 14,2 millions d'habitants en 2020 dont 52% de femmes, la pauvreté semble nettement plus marquée au niveau des femmes notamment, pour ce qui concerne l'accès à l'éducation, la santé, et l'emploi.

L'Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté (ELEP-2012) révèle que plus de 53,3% de pauvres vivant en milieu rural sont pour l'essentiel des femmes. Elle évalue, par ailleurs, le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) à 14,1% pour les femmes contre 45,7% des hommes. Du point de vue de l'emploi, en dépit de leur représentation majoritaire dans la population guinéenne, elles sont à peine visibles au sein de l'administration publique surtout aux postes de décisions.

On note cependant, une nette progression en faveur des femmes comme l'a dit le Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'État et de la Modernisation de l'Administration. Elles représentaient 30% de l'effectif de la fonction publique guinéenne en 2018. Actuellement, 7 portefeuilles ministériels sont détenus par des femmes sur 25 ministères que compte le gouvernement, indiquant une représentativité de 18,4%, en évolution par rapport au précédent gouvernement qui était de 10,5%, avec quelques postes stratégiques tels que les ministères de la justice et des droits de l'homme, qui vient dans l'ordre protocolaire directement après le premier ministre, de l'environnement, des postes, télécommunications et de l'économie numérique, de la pêche, de l'aquaculture et de l'économie maritime, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la communication, de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables.

Dans le domaine de la santé, les femmes guinéennes, surtout dans les campagnes, peinent à accéder aux services de santé adéquats, en particulier de soins obstétricaux et de la planification familiale.

En 2020, la pandémie de covid-19 a également durement affecté les femmes et les ménages, dirigés par des femmes comme que l'atteste l'étude socioéconomique d'impacts du COVID, réalisée par le gouvernement avec le concours du PNUD, l'UNICEF et la Banque Mondiale.

Dans le secteur primaire, les études réalisées entre 2019 et 2020 sur les filières et chaînes de valeurs des produits agricoles, halieutiques, forestiers non ligneux et d'élevage montrent que les femmes et les filles n'héritent pas de la ressource fondamentale issue de la production agricole de manière équitable. En effet malgré l'omniprésence des femmes dans les filières, elles ont un accès difficile au foncier au regard des barrières culturelles qui s'ajoutent à l'ensemble des contraintes et insuffisance qu'elles rencontrent pour le développement de leurs activités économiques sur les filières

et chaînes de Valeur.

Aussi, nonobstant le potentiel naturel immense qui soutient l'activité agricole (terres cultivables très hétérogènes, coteaux, bas-fonds, plaines et espaces favorables aux cultures) dont la superficie est évaluée à 6 millions d'hectares, soit 24% de la superficie totale du pays, les propriétaires terriens, transformateurs, commerçants locaux et exportateurs sont en général des hommes. Quant aux femmes, elles n'ont généralement pas accès à la terre et à la propriété des plantations. Même en cas d'héritage en faveur des femmes, ce sont les maris qui sont les décideurs dans la gestion des exploitations.

Dans le domaine de la promotion de l'économie locale, qu'il s'agisse des initiatives économiques individuelles ou collectives, l'accès au crédit et aux opportunités de développement reste encore difficile et souvent lié aux pesanteurs socioéconomiques. Dans certaines contrées (milieu rural), faute de garantie, les femmes mariées ne peuvent pas contracter de crédits formels, ni même auprès des usuriers, sans l'avis de leurs époux. Pour leur participation aux formations et visites d'échanges dans le cadre de leurs activités de production, les femmes en âge de procréer (souvent les jeunes femmes) ne peuvent se déplacer hors du domicile familial.

La problématique du financement est également un frein à la création des entreprises et au développement de l'entrepreneuriat féminin. L'absence de garanties et de modes de cautionnement des crédits constituent des causes d'aggravation de cette contrainte. Les conditions de crédit auprès des institutions de microfinance (IMF) sont jugées inadaptées aux activités du secteur agricole.

« En Guinée le taux d'emploi des femmes (41,7%) est de loin plus faible que celui des hommes (63,9%). »

REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL

En Guinée, la population en âge de travailler est estimée à 53% en 2018 soit 6 308 466 travailleurs. Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée, le taux de participation à la main d'œuvre ou le taux d'activité



est plus élevé chez les hommes (67,1%) que chez les femmes (43,9%). En milieu urbain, il est de 61,3% pour les hommes contre 43,3% pour les femmes, soit un écart de 18 points. L'écart entre les hommes et les femmes est plus prononcé en zone rurale avec une différence de 26,3% points. Près de la moitié (45%) des femmes en emploi travaillent dans le commerce ou rendent des services directs aux particuliers ; 30,5% pratiquent l'agriculture, la sylviculture ou la pêche ; 2,9% des professions intellectuelles et scientifiques (contre 6,9% chez les hommes) et 5,4% exercent des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (contre 16,3% chez les hommes).

Le taux d'emploi des femmes (41,7%) est de loin plus faible que celui des hommes (63,9) et reste inférieur à la moyenne nationale (51,6%). Sur le plan de la rémunération, 11,9% des en situation d'emploi perçoivent un revenu honoraire inférieur à la norme fixé par la réglementation en vigueur en République de Guinée, qui est de 45 000 GNF, contre seulement 6,6% des hommes. Le taux combiné du chômage / sous-emploi est plus élevé chez les femmes (43%) que chez les hommes (34,8%). Plus de la moitié (56,9%) des jeunes femmes âgées de 15-35 ans ayant un niveau d'instruction supérieur (licence au moins) sont frappées par le chômage contre 49,5% chez leurs homologues masculins. De même,

une frange importante (37,1%) de cette population de 15-35 ans n'est ni en situation d'emploi, ni en éducation, ni en formation. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (46,1%) que chez les jeunes hommes (23,7%).

Sur le marché du travail guinéen, l'emploi à titre indépendant représente la forme principale (82,3%) alors que l'emploi rémunéré ne représente que 17,7%. Chez les femmes, la part des emplois rémunérés est de 10,2%, contre 23,9% chez les hommes. L'écart est plus élevé en milieu rural (9,3% chez les femmes contre 34,2% chez les hommes). La majorité des femmes travaillent à leur propre compte ; 25% sont des travailleuses familiales (contre seulement 11% chez les hommes).

Une analyse fondée sur le revenu mensuel moyen des personnes en emploi, montre que les hommes gagnent plus que les femmes et ce, quel

que soit leur milieu de résidence. En moyenne par mois, les hommes (216 215 GNF) gagnent deux fois plus que les femmes (113 498 GNF). Or le revenu des femmes est inférieur au revenu mensuel moyen qui est de 177792 GNF :

De ce qui précède, on infère qu'en dépit d'incontestables progrès Vers l'atteinte de l'équité en genre, de gros efforts restent encore à faire : éducation des femmes et des hommes en genre, politiques publiques sensibles au genre, vote de lois en faveur de l'émancipation des femmes, etc.

Sources PNUD

Rencontre avec ...



Je suis diplomate de carrière depuis 1988, date de mon intégration au Ministère marocain des Affaires étrangères. J'ai servi ma patrie dans plusieurs pays et organisations internationales, notamment, Genève, Addis-Abeba, Pretoria ainsi qu'au Cabinet de Messieurs les Ministres des Affaires étrangères et de la Coopération à Rabat, avant d'être honoré par Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'Assiste, en me nommant Son Ambassadeur en République de Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, avec résidence à Conakry.

Driss ISBAYENE **Ambassadeur du Maroc**

"Je vous remercie de m'offrir cette opportunité de m'adresser, à travers votre Revue, aux lecteurs guinéens et de la région de l'Afrique de l'Ouest, pour les éclairer un peu plus sur les relations de mon pays avec la Guinée Sœur et sur nos efforts communs pour le développement de nos deux pays et du Continent."

Depuis son indépendance, la Guinée entretient avec le Royaume du Maroc de solides relations d'amitié qui ont résisté aux vicissitudes. Comment expliquez-vous cette longévité ?

En fait, les relations d'amitié entre nos deux Nations datent bien avant l'ère des indépendances en Afrique. C'est à partir du Maroc que l'Islam, le rite Malékite et les tariqas du soufisme se sont implantés en Guinée et dans la sous-région. Les relations politiques entre les deux pays se sont distinguées à travers le soutien mutuel des pères de nos deux Nations, Feus Mohammed V et Ahmed Sékou Touré, pour lutter contre le joug colonial et œuvrer pour l'indépendance de toute l'Afrique, son émancipation et son intégration politique et économique.

Aujourd'hui, ces relations maroco-guinéennes sont parmi les plus anciennes et les plus importantes que le Maroc ait engagées dans le Continent. Après l'établissement officiel des relations diplomatiques en 1959, le Maroc a ouvert une Ambassade en Guinée dès 1960 et la Guinée a fait de même à Rabat en 1974.

Depuis, les relations entre nos pays et entre nos Chefs d'Etats successifs se sont développées sans interruption, dans un cadre de solidarité exemplaire, jusqu'à atteindre une vitesse de croisière, sans précédent, après les deux

Visites effectuées en Guinée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2014 et 2017. Alors, je dirai que le secret de cette longévité et cette perpétuité des relations réside dans l'essence même de nos rapports, qui sont basés sur une solidarité africaine et une coopération Sud-Sud exemplaires, pour assurer un avenir commun, meilleur pour tous, aux deux peuples frères et à toute l'Afrique.

Quels sont les secteurs qui bénéficient de la coopération entre les deux pays ?

Historiquement, c'est la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle qui a distingué, dès les années 70, les relations bilatérales. La 2ème association des étudiants africains créée au Maroc, après la mauritanienne, est celle des guinéens en 1974. A ce jour, ce sont plus de 5000 étudiants guinéens qui ont été formés dans les grandes écoles et universités du Royaume et l'Association des étudiants guinéens au Maroc ASEGUIM se trouve être une des plus anciennes et des plus importantes associations estudiantines en Afrique. Aujourd'hui, nos deux pays frères sont fiers de voir ces alumni du Maroc, occuper des Hauts postes de responsabilités, dont certains au rang de Ministres, Secrétaires généraux de ministères, dans les grandes banques et d'autres secteurs privés. Actuellement, le Maroc offre plus de 200 bourses d'étude annuelles en faveur des étudiants guinéens désirant poursuivre leurs études universitaires au Maroc.

Un autre secteur spécifique de la coopération maroco-guinéenne est celui du domaine religieux : L'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et prédicatrices, basé à Rabat, a formé, récemment, plus de 500 imams et prédicateurs guinéens, dont 34 femmes prédicatrices, qui ont bénéficié d'un enseignement de deux ans, visant à contribuer à la qualification du champ religieux en Guinée et au combat contre l'extrémisme religieux. Il faut préciser que cette formation, unique en Afrique, a bénéficié aussi à plus de trente pays africains et d'autres pays des autres continents, y compris l'Europe.

A ce jour, nos deux pays ont signé, entre eux, près de 90 accords, conventions, traités, etc. dont certains datent des années 60 et qui sont toujours en cours de validité. Les accords concernent des secteurs clé pour le développement économique et social de la Guinée : éducation, formation civile et militaire, mines, agriculture, pêche, santé, transport aérien et maritime, habitat, eau et électricité, agroalimentaire, banques, assainissement, tourisme, etc.

Pouvez-vous nous faire le bilan de cette coopération ?

La coopération maroco-guinéenne a connu son apogée avec les Visites effectuées par Sa Majesté le Roi en Guinée en mars 2014 et février 2017, précédemment citées, qui ont vu la signature de plus de 30 accords entre nos deux pays et qui ont lancé plusieurs chantiers d'importance capitale pour le

développement de la Guinée. Ces projets, pour leur quasi-majorité sont des dons de Sa Majesté le Roi au peuple guinéen. Je ne citerai, à titre d'exemple, que les chantiers déjà achevés et qui seront bientôt inaugurés, notamment, les deux Points de débarquement artisanaux du poisson de Bonfi et Timinetaye ; le Centre de formation en BTP et Hôtellerie de Nongo avec un internat qui profitera à 250 personnes ; l'Hôpital Mère& Enfant de Sonfonia, de près de 90 lits; le Complexe religieux d'Enta, composé notamment, d'une mosquée d'une capacité de plus de 2000 fidèles ; l'ouvrage d'Aménagement Hydro-Agricole de plus de 200 ha dans la préfecture de Fria. D'autres projets sont en cours de réalisations, touchant, notamment, à l'assainissement liquide et à la voirie publique ainsi qu'à l'agriculture et la conservation foncière.

Ces dernières années, le Roi Mohamed VI a effectué plusieurs visites de travail, en Afrique de l'Ouest. Pourquoi ce regain d'intérêt ?

Je dirai que l'intérêt du Maroc pour l'Afrique a été toujours d'actualité bien avant les indépendances africaines. C'est plutôt un renforcement de cet intérêt, par sa diversification en matière de coopération et par son élargissement à toutes les régions du continent que l'on aperçoit ces dernières décennies.

En effet, avec l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999, et à la faveur d'une vision cohérente et clairvoyante, le Maroc a pu jeter les bases d'une coopération fructueuse et relancer des partenariats mutuellement bénéfiques avec les pays du Continent. Ainsi, le Royaume, en quittant l'Organisation de l'Unité africaine en 1984, s'était tourné vers d'autres mécanismes pour renforcer sa présence et sa coopération avec les Etats africains. Il a adhéré à des communautés économiques régionales ; s'est associé avec des pays développés et des organisations internationales, dans le cadre de la coopération tripartite, pour la réalisation des projets dans les différents domaines socio-économiques identifiés comme prioritaires dans les

pays d'Afrique partenaires ; a annulé l'ensemble des dettes des Pays les moins avancés (PMA) du continent envers le Maroc ; a ouvert d'autres Ambassades dans les autres régions de l'Afrique autres que l'Afrique de l'Ouest et du Nord ; a renforcé sa coopération en matière de formation académique et professionnelle en offrant des milliers de bourses d'études aux ressortissants africains, élargies aussi aux étudiants des pays anglophones et même lusophones ; a participé à six opérations de maintien de la paix des Nations-unies en Afrique, déployant des milliers d'hommes.

Mais l'avènement de Sa Majesté le Roi a été caractérisé, surtout, par son implication personnelle dans le renforcement de cette relation avec le Continent. Depuis son intronisation à nos jours, notre Auguste Souverain a effectué plus de 50 Visites dans plus de 30 pays africains, de l'Afrique de l'Ouest francophone et anglophone, notamment la Guinée, le Ghana et le Nigeria, mais aussi, pour la première fois, dans des pays de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Tanzanie, Rwanda, Soudan du Sud notamment) ou australe (Zambie, Madagascar...).

Durant ces multiples visites, le Maroc a conclu plus de 500 accords avec ces pairs africains, comptabilisant, à ce jour, plus de 1000 conventions. Ces accords ont pour but d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations de coopération avec ces pays, dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'habitat, la formation professionnelle, les secteurs financier, fiscal et bancaire, les nouvelles technologies, les énergies, les engrais, les mines et la géologie, le domaine des hydrocarbures, le transport aérien, le tourisme les énergies renouvelables, la coopération économique, scientifique et culturelle.

D'un point de vue institutionnel, cette stratégie a été couronnée par le retour du Maroc à l'Union africaine en janvier 2017. Et il est utile de rappeler que ce retour s'est réalisé justement lorsque la Guinée présidait notre organisation continentale. La présidence guinéenne avait usé alors de sa sagesse et sa dexté-

rité pour annihiler certaines intentions d'une poignée de pays hostiles au retour du Maroc à sa famille institutionnelle africaine, ayant œuvré contre son intégrité territoriale dans le cadre du conflit régional sur le Sahara Marocain.

Justement, pouvez-vous brièvement expliquer à nos lecteurs les raisons et les enjeux du conflit du Sahara Occidental ?

Avant de se muer en un conflit régional en 1975, la question du Sahara dit-occidental, était une simple affaire de parachèvement de la décolonisation du Maroc, enclenchée par ce dernier depuis son indépendance en 1956. Après la récupération du nord du pays (1956), puis la région de Tarfaya (1958) et Ifni (1969) des mains des espagnols, la région du Sahara avait connu le même acheminement en 1975 avec la signature d'un accord avec l'Espagne. Toutefois, pour des considérations géostratégiques et idéologiques, l'Algérie a surgi comme partie prenante, suscitant et alimentant, par-là, un conflit régional, qui perdure jusqu'à nos jours. Elle a créé un mouvement soi-disant « indépendantiste » et lui a donné tout l'appui politique, militaire, diplomatique pour revendiquer ce territoire, dont l'appartenance immémoriale au Maroc est fondée sur l'histoire et le droit. Les dirigeants algériens ont imaginé et nourri, de toutes parts, des théories désuètes et sans fondements historique, ni juridique sur la question du Sahara, dans le seul but d'empêcher le Maroc de reprendre son prolongement géographique sub-saharien et d'assurer son rôle de leader dans la région, notamment, en matière de paix, de sécurité et de développement en faveur du continent.

Aujourd'hui, les Nations Unies proposent et privilégient la recherche d'une solution politique consensuelle pour le règlement de ce conflit qui handicape le développement de toute la région de l'Afrique du Nord et, alimente même une instabilité sécuritaire dans le pourtour sahélo-saharien. Et en réponse aux appels lancés par le Conseil de Sécurité aux parties pour mettre fin à l'impasse politique qui durait depuis 2004, le Maroc



a présenté en avril 2007, l'« Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie pour la région du Sahara ». Depuis cette date, les résolutions du Conseil de sécurité, comme toute la communauté internationale ont consacré la prééminence de l'initiative marocaine, confirmé son sérieux et reconnu sa crédibilité et ne cessent d'appeler les autres parties à y adhérer.

En attendant, le Maroc n'a pas hypothéqué l'avenir de cette région du Sahara marocain et ne l'a pas subordonné aux développements de la question du Sahara au niveau de l'ONU. Bien au contraire, il y a enclenché et poursuivi une action tous azimuts de développement intégré, la rendant parmi les régions les plus développées au Maroc.

Ce fulgurant développement économique a eu un effet d'entraînement sur le secteur privé national et auprès des investisseurs étrangers, qui suivent désormais de près les opportunités d'affaires dans cette région sud du pays,

qui aspire à devenir un hub commercial, logistique et des énergies renouvelables entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Et c'est dans cette perspective que plus de vingt quatre pays, dont la République Sœur de Guinée, ont décidé d'ouvrir des représentations consulaires dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, grandes villes du sud du Maroc, exprimant, par la même occasion, leur reconnaissance de façon claire et nette, de la marocanité du Sahara et leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume.

Votre dernier mot pour nos lecteurs.

Permettez-moi, alors, de vous dire que, personnellement, je suis agréablement surpris par la qualité et la diversité de la presse en général en Guinée, qui démontre, non seulement une qualité professionnelle des gens du domaine, mais surtout le haut niveau intellectuel des lecteurs ; l'un expliquant l'autre.

J'ai découvert votre Revue Dolon à mon arrivée en Guinée et elle confirme ce que je viens de dire, notamment, par le choix des sujets et leur diversité, mais aussi par les analyses pertinentes et objectives sur les questions d'actualité nationales et régionales.

Pour terminer, je souhaite aux lectrices et lecteurs de Dolon de passer de beaux moments à parcourir son contenu, ainsi que de continuer à y trouver une source d'information et d'inspiration pour leurs projets d'avenir.



L'ANAIM

veine de l'exploitation minière

L'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM) a été restructurée et transformée en société anonyme unipersonnelle, de droit guinéen, selon la Loi 022/AN 13 août 2015.

Son siège est fixé à Conakry. Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire national par décision du Conseil d'Administration.

L'ANAIM est placée sous la tutelle du Ministère de Mines et de la Géologie. La tutelle s'exerce notamment par la participation des administrateurs de l'Etat au Conseil d'Administration.

Les missions de l'ANAIM

Elle est chargée de :

- La conception, l'étude, le financement, la construction de toutes les infrastructures minières en vue de faciliter l'extraction, le traitement, la transformation, la manutention, le transport et l'évacuation des substances minérales ;
- Ces infrastructures peuvent être mises à la disposition des entreprises minières qui les utilisent, les exploitent, les gèrent et les rémunèrent à des termes et conditions convenus d'un commun accord. Ainsi, l'ANAIM peut charger tout opérateur compétent agréé par son Conseil d'Administration, de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien, de la réparation et du renouvellement des infrastructures minières faisant partie de son patrimoine ;
- L'ANAIM peut aussi faire appel aux entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères pour exécuter une partie de sa mission ;
- L'ANAIM, à la demande des sociétés minières, peut réaliser dans les limites de son objet social, des prestations en faveur de ces dernières à des termes et conditions à convenir entre les parties.

Les institutions de gouvernance

Le Conseil d'Administration.

L'ANAIM est administrée par un Conseil d'Administration de onze membres comprenant des représentants de l'Etat et des personnalités qualifiées dans le domaine des infrastructures minières et un représentant des usagers. Le Conseil d'Administration assure le contrôle et la supervision de l'ANAIM. A cet égard, il approuve la politique générale de l'établissement et les objectifs à atteindre ainsi que le règlement intérieur proposé par la Direction Générale ; il approuve aussi le budget.

Les membres du Conseil d'Administration sont proposés par leurs autorités respectives qu'ils représentent et choisissent pour leur compétence, leur expérience et leur probité. Ils sont nommés et révoqués par un décret du président de la République. Ils ont un mandat de trois ans. Le président du Conseil d'Administration est choisi parmi les représentants de l'Etat.

La Direction Générale.

La gestion technique, financière et comptable est assurée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint. Ils sont nommés et révoqués par un décret du Président de la République.

Le Directeur Général assure la bonne gestion de l'ANAIM conformément aux statuts. Ainsi, il organise le travail et gère le patrimoine.

Il représente l'ANAIM en justice et dans les actes de la vie civile et en rend compte au Conseil d'Administration.

Gestion financière de l'ANAIM.

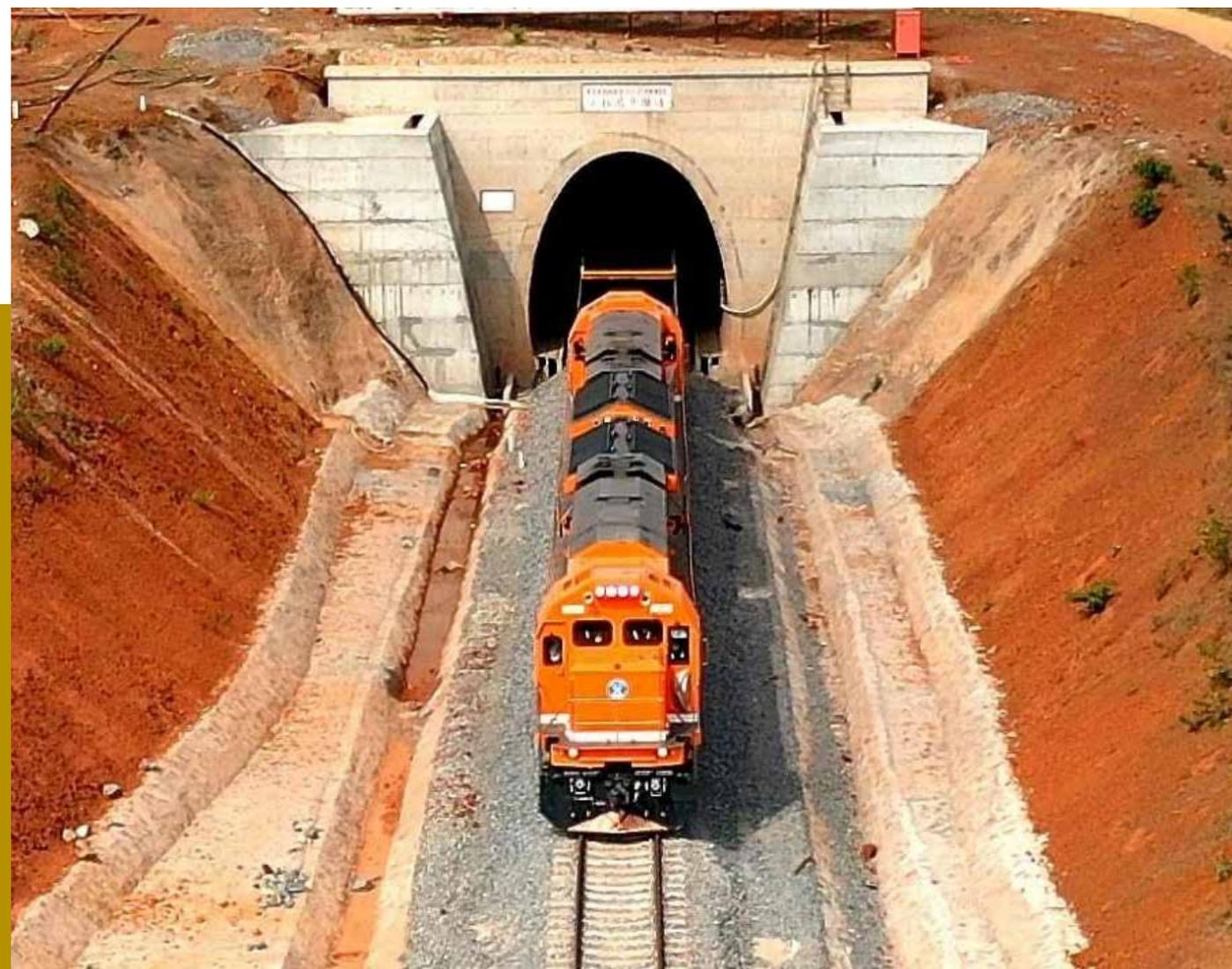
L'ANAIM est soumise aux règles de gestion budgétaire et comptable applicables aux sociétés publiques, sans préjudice des règles de l'acte uniforme de l'OHADA, applicables

aux sociétés commerciales et aux GIE conformément aux dispositions de la loi AN/022 du 13 août 2015 sur la gouvernance des Sociétés et Etablissements publics. Le budget de l'ANAIM est préparé par la Direction Générale et présenté au Conseil d'Administration qui délibère, l'approuve et le rend exécutoire. L'exercice budgétaire commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les recettes et les dépenses sont prévues dans deux parties distinctes : une pour les dépenses et l'autre pour les recettes.

Le contrôle de l'ANAIM est assuré par un Commissaire aux comptes agréé suppléé le cas échéant par un commissaire aux comptes suppléant dans les conditions fixées par l'acte uniforme de l'OHADA.

Le commissaire aux comptes dresse un rapport qu'il adresse au Conseil d'Administration pour approbation.



SYNTHESE DU RAPPORT DE FORMATION 2021

(chemin de fer et Port)

A Chemin de fer

Thèmes :

1. Connaissances de bases de l'exploitation ferroviaires
2. Sécurité ferroviaire
3. Inspection et contrôle des infrastructures ferroviaires.

Période et lieu de la formation

La formation s'est déroulée à kamsar sur une période de 14 jours allant du lundi 26 Avril au vendredi 07 Mai 2021, dans la salle de formation de la villa 3 Avril.

Objectif General :

Ce module a pour but de permettre aux participants de décrire les phases des contrôles et d'entretien des activités ferroviaires également indiquer le cadre formel de travail d'un contrôleur, les documents qu'il utilise et élabore, de même que les responsabilités de celui qui contrôle et de celui qui est contrôlé.

La finalité de ce module est qu'à l'issue de ce module les participants soient à mesure de tout mettre en œuvre afin de prévenir les incidents et accidents et faire des enquêtes à la suite d'un accident ou incident.

Objectifs Spécifique :

- Maîtrise et connaissance des vocabulaires utilisés au chemin de fer et les signaux.
- Définition et principe du système d'exploitation et connaissance des différents types de voies.
- Le principe de cantonnement en double voie et en voie unique, ainsi que les passages à niveaux.
- Connaître les mesures de sécurité du transport
Connaissance des textes fondamentaux de la sécurité ferroviaire, et de prévention.

Déroulement de la formation :

L'exposé du premier volet intitulé « Vocabulaire utilisé au chemin de fer » avait pour but de donner aux participants une idée du lexique ou du langage du chemin de fer dont entre autres :

- Le Régulateur
- Agent de Circulation
- Aiguilleur
- Canton

L'organisation des Circulations :

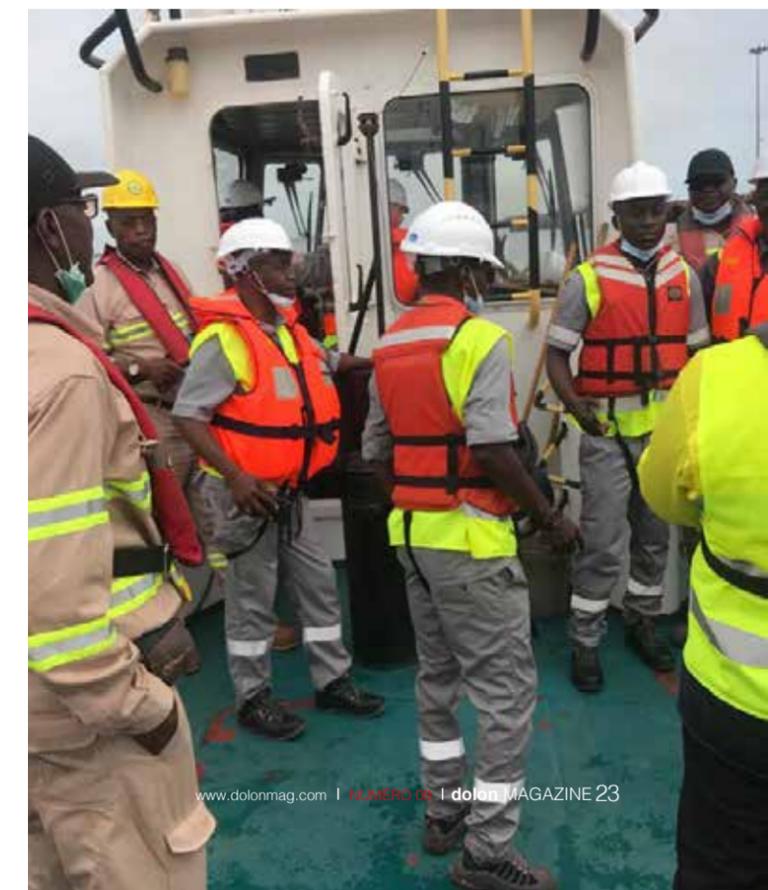
Définition et principe du système d'exploitation

L'organisation de la circulation des trains est basée sur l'application d'un système d'exploitation appelé « Cantonnement Téléphonique », qui repose sur des principes :

- En voie unique, c'est le principe d'exploitation associé au régime de la demande de voie et sur le principe de cantonnement.
- En double voie, sur le seul principe de cantonnement.

Mesures de sécurité sur le matériel.

La sécurité ferroviaire est l'ensemble des moyens humains et techniques permettant de réduire les incidents ou accidents ferroviaires relatif à l'exploitation ferroviaire.





Les textes réglementaires sur les mesures de sécurité.

Les textes réglementaires fondamentaux relatifs à la sécurité de l'exploitation ferroviaire comprennent :

- Le règlement général de sécurité (RGS) : un document comportant tous les éléments sécuritaires qui doit être respecté par tous les exploitants ferroviaires.
- Les consignes (s) : l'ensemble des instructions, des mesures de sécurité adoptées par chaque agent au niveau de sa direction technique, de son établissement, de sa gare etc....

Documents de sécurité :

Les documents de sécurité sont les documents mentionnés dans le RGS qui nécessitent une application stricte de tous les agents de l'exploitation ferroviaire tels que le livret de la marche des trains dans lequel est indiqué les horaires de circulation des trains, des ordres et avis de trains, des avis de travaux.

8.5 Objectif général :

Renforcement des capacités des participants sur les techniques d'inspection et d'entretien des ouvrages portuaires.

8.6 Objectifs et attentes du module 8 :

- Connaître les pathologies des ouvrages portuaires
- Maîtriser les techniques de surveillance et d'inspection des ouvrages portuaires
- Mener une inspection des ouvrages portuaires
- Maîtriser les techniques de suivi et de contrôle des travaux d'entretien
- Rédiger des rapports d'inspection et de suivi-contrôle

Les participants ont été éclairés sur quelques notions techniques du domaine entre autres : la définition du port, du terminal, du chenal, du quai, de la jetée etc... à cela s'est ajouté des travaux pratiques sous forme de visite.

Nous avons eu l'honneur de visiter :
Le chenal les ateliers le quai les remorqueurs etc...

Thème : Programmation et suivi des activités Portuaires et critères d'évaluation des infrastructures portuaires.

Période et lieu de la formation sur la Programmation et suivi des activités Portuaires

La formation s'est déroulée à Kamsar sur une période de 10 jours allant du lundi 28 au Vendredi 09 Juillet 2021, dans la salle de formation de la villa 3 Avril ANAIM Kamsar.

Objectif General de la Formation :

Renforcement des capacités des participants sur les techniques d'élaboration, de Programmation et de suivi des activités Portuaires ainsi que les critères d'évaluation des infrastructures portuaires à travers leurs fiches de vie.

Déroulement

1. GENERALITES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LA GESTION PORTUAIRE

De l'historique de la bauxite (nous avons appris qu'elle a été découverte en 1821 par le français Berthier, ingénieur des Mines professeur à l'Ecole des Mines de Paris. L'orthographe actuelle est due à H. SainteClaire Deville (1861), en référence au nom du village des Baux-de-Provence.) nous avons abordé les acteurs de la Chaîne de Transport International ou nous avons rappelé le principe du transport maritime qui stipule que : (Une chaîne = Tous les maillons comptent Un seul maillon fait défaut = pas de transport international)

2. LES ACTIVITES PORTUAIRES ET LES ACTEURS PORTUAIRES

En résumé les participants ont été éclairés sur le rôle de quelques acteurs qui entre en jeu dans la chaîne de transport maritime tel que :

- le chargeur : celui qui possède la marchandise
- Armateur : le transporteur maritime
- les manutentionnaires Ils organisent et coordonnent les opérations physiques de chargement et déchargement des navires pour le compte des clients

Ainsi que les prestataires de service tel que le rôle de chaque prestataire est défini dans le support joint au présent rapport :

- Transitaires
- Commissionnaires de transport
- NVOCC
- Agents maritimes
- Consignataires
- Manutentionnaires/concessionnaires terminal
- Autorité portuaire

3. LES ORDONNANCEMENTS DES ACTIVITES PORTUAIRES

A travers un schéma le principe d'ordonnement du vendeur à l'acheteur a été établi expliquer et compris de tous voir support joint en annexe. **Page 106**

4. TABLEAU DE BORD DES ACTIVITES PORTUAIRES

Un tableau de bord a été élaboré à la fin de cette formation Voir support



L'hôpital ANAIM de Kamsar refait peau neuve et s'agrandit

L'hôpital est créé en 1968 en tant que dispensaire pour les familles et travailleurs de la compagnie des bauxites de Guinée (CBG) et de l'office d'aménagement des Boké en abrégé (OFAB).

En 1995, il devient l'hôpital ANAIM Kamsar.

L'hôpital de Kamsar s'est métamorphosé en une véritable institution de référence sous l'impulsion de l'ANAIM (Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières).

Doté désormais en équipements médicaux de pointe, il regorge également d'un personnel soignant trié sur le volet et dont les capacités sont régulièrement renforcées grâce à de multiples partenariats avec des structures étrangères.

PME : DÉFINITIONS, RÔLE ET ENJEUX POLITIQUES

Définitions basiques

Il n'existe pas de définition universellement acceptée des petites et moyennes entreprises (PME). Dans certains pays, la définition est basée uniquement sur le nombre d'employés. Dans d'autres pays, la définition intègre des variables financières, telles que le chiffre d'affaires et/ou les actifs. De plus, dans certains pays, différentes définitions s'appliquent dans différents secteurs. La définition actuelle des PME dans le Groupe de la Banque mondiale/SFI utilise les sous-catégories suivantes:

Deuxièmement, en raison des changements structurels spectaculaires qui se sont produits au cours des dernières décennies, la notion de PME est devenue excessivement large pour être utile à des fins d'analyse, en particulier dans le cas des pays en développement. Aujourd'hui, une entreprise de 100 à 150 salariés est, à toutes fins pratiques, un « acteur bien établi ». Elle est confrontée à des contraintes et des opportunités totalement différentes de celles auxquelles sont confrontées les entreprises employant quelques dizaines de salariés. Cela est particulièrement vrai des activités de services de haute technologie qui constituent l'essentiel de l'industrie des technologies de l'information et de la communication (TIC)/Activités habilitantes des TIC (TICE). En conclusion, chaque pays peut avoir différentes manières de classer les PME.

Leur rôle dans l'économie

La littérature sur les PME ne donne pas d'indications claires sur l'efficacité des programmes existants visant à les soutenir dans les différents coins du monde. Dans le même temps, il semble clair que les PME sont la pierre angulaire du processus de développement dans la plupart des économies en développement (même développées !). Ils jouent un rôle important dans la réalisation d'une croissance plus élevée et plus inclusive pour répondre aux besoins d'une population jeune et croissante comme en Afrique subsaharienne.

Certaines statistiques de base montrent l'importance des PME dans l'emploi, la part du produit intérieur brut (PIB), la réduction de la pauvreté et une plus grande égalité sociale. Les PME dans le monde : i) représentent plus de 400 millions d'entreprises dans les pays à revenu faible et inter-

médiaire, représentant environ 60 % du PIB dans les pays à faible revenu (PFR) ; ii) emploient plus de 60 % des travailleurs permanents dans les pays en développement ; iii) en Afrique et en Asie, les entreprises comptant jusqu'à 100 travailleurs emploient 55 % de la main-d'œuvre ; iv) entre 1998-2008, selon l'OMC 40 % des exportations en Inde, 60 % en Chine et 20 % au Vietnam proviennent de PME ; v) contribution à la création de nouveaux emplois pour les jeunes (plus de 65 % dans les PFR) ; vi) généralement dans les secteurs/activités à forte intensité de main-d'œuvre ; et vii) la plupart des PME également sont dans le secteur informel.

Défis et problèmes auxquels sont confrontées les PME

- Faible accès à l'électricité et aux infrastructures économiques, y compris les transports ;
- Faibles compétences techniques et professionnelles ;
- Accès difficile au financement ;
- Régime fiscal rigide ;
- L'instabilité politique ;
- Concurrence du secteur informel (« concurrence déloyale ») ;
- Mal organisées pour défendre ses propres intérêts ;
- de la corruption (besoin d'un secteur public honnête et transparent pour les soutenir) ;
- Au niveau politique, généralement absence d'institutions coordonnées spécialisées pour les aider avec des objectifs clairs et des procédures d'évaluation rigoureuses.

Dans le contexte africain, on peut ajouter d'autres défis qui sont des freins à l'épanouissement des PME, à savoir :



Transferts/subventions orientés vers le développement des PME et développant des avantages comparatifs dynamiques. L'objectif principal est d'aider à réduire les coûts d'accès au financement, d'améliorer la formation des travailleurs et des entrepreneurs, en utilisant des services de vulgarisation technologique, une aide à la commercialisation, une aide au développement des entreprises, etc.

Gestion des finances du secteur public qui réduit les risques fiduciaires et favorise la transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

Politique monétaire en faveur des PME

Le manque de financement pour les PME est une préoccupation constante. 55 à 68% des PME formelles dans les économies en développement ne bénéficient ou sont mal desservies par l'accès au financement. En Afrique,

- Manque de connaissances en comptabilité et en analyse de marché (faibles plans d'affaires) ;
- Faiblesse ou manque de planification ;
- Manque d'informations sur les marchés et manque d'études de marché pour créer une entreprise.

Questions de politique économique

Politique fiscale en faveur des PME

La qualité des dépenses publiques peut être liée à une stratégie de croissance dans un pays. Par exemple : si l'agriculture est une priorité, alors la construction d'infrastructures adéquates de bonne qualité qui favoriseront son développement serait pertinente (routes et autres projets pour aider à réduire les coûts de transaction et augmenter la productivité dans le secteur).

Marchés publics efficaces : un bon mécanisme de passation des marchés publics est un moteur pour la croissance du secteur privé national ainsi que des PME. En outre, les marchés publics qui prennent également en compte les politiques de contenu local, à travers la fourniture d'intrants et de services par les PME nationales et, par conséquent, les impacts sur le développement local.

L'environnement des affaires ne doit pas seulement se concentrer sur la capitale, il doit surtout toucher d'autres régions du pays, d'où l'importance des politiques locales pour soutenir les besoins locaux (Exemple : Brésil : Achats publics qui soutiennent les petites entreprises agricoles).



seulement 5 % des prêts bancaires vont aux petites entreprises (contre 13 % dans tous les pays en développement). Le financement des PME est limité ou considéré comme à haut risque, c'est-à-dire que le coût d'emprunt est plus élevé que pour d'autres types d'entreprises. En outre, il y a, la perception des risques dus au manque de garanties (collatéral).

Dans ce contexte, l'accès au financement doit être plus global et doit prendre en compte les éléments suivants :

- Nécessité d'aller au-delà du simple objectif de fournir des lignes de crédit;
- Il est nécessaire d'inclure les services financiers (formation, assistance technique, marketing, comptabilité, produits d'épargne), et de soutenir l'éducation financière générale dans des domaines tels que la gestion financière, la formation fiscale, en particulier pour les populations rurales ou moins éduquées et pour les PME.
- Supervision bancaire crédible, stabilité du système financier, amélioration de l'inclusion bancaire et financière, réduction la pauvreté et des inégalités de revenus. Les développements actuels des comptes d'argent mobile et leur évolution peuvent être un développement positif en Afrique subsaharienne et dans les PME.

Quelques suggestions

- Le développement réussi du secteur privé résulte de politiques gouvernementales proactives, ce qui signifie avoir une stratégie cohérente à moyen et long terme de promotion des PME
- Environnement des affaires et climat d'investissement : pourquoi ne pas faire pour les PME ce qui est fait pour les Investissements Directs Etrangers (IDE) et les méga-projets ? Dans le sens où les gouvernements donnent facilement toutes les facilités aux méga-projets financés par les entreprises multinationales, mais créent des obstacles pour le développement des PME locales, qui ont le potentiel de créer des emplois pour un grand pourcentage de la population.
- Eviter d'avoir un « secteur privé dans le secteur public qui s'oppose au vrai secteur privé, y compris les PME ». En d'autres termes, l'importance de la bonne gouvernance dans l'administration publique, conduisant à une réduction des niveaux de corruption.
- Les gouvernements doivent écouter/consulter les PME : cela nécessite de s'organiser à la fois du côté du gouvernement et du côté des associations représentant les PME, et d'intensifier les conversations/discussions « rationnelles » avec des solutions pratiques pour le développement.
- L'importance des mécanismes de consultation et de suivi dans la société afin que les stratégies et politiques soient suivies de manière cohérente. Par exemple, l'existence d'un audit annuel des marchés publics et la publication des résultats de ces marchés publics et trouver des solutions conjointes avec l'implication du gouvernement, du secteur

privé (y compris les PME) et de la société civile, et le renforcement de la bonne gouvernance vers le développement du pays et l'amélioration du niveau de vie des citoyens.

- Apprendre de l'Allemagne : formation professionnelle. Tout le monde ne doit pas avoir un diplôme universitaire, mais nous avons plutôt besoin d'avoir des techniciens de très bonne qualité (maçons, électriciens, plombiers, menuisiers, mécaniciens, etc.) dans divers domaines professionnels et puis résoudre les problèmes de compétences des travailleurs.
- Le système bancaire et le gouvernement doivent sortir de la « boîte noire » en ce qui concerne les PME. Ils doivent appliquer un principe selon lequel les grandes entreprises (ici entendues comme le gouvernement et le système bancaire) doivent vivre en soutenant, en développant et en améliorant les "petites institutions", en l'occurrence les PME. Par conséquent, soutenir et investir dans des activités qui dureront au moins 10 ans et qui contribuent au bien-être et au bonheur de la population.



www.dolonmag.com

Un Port en plein expansion

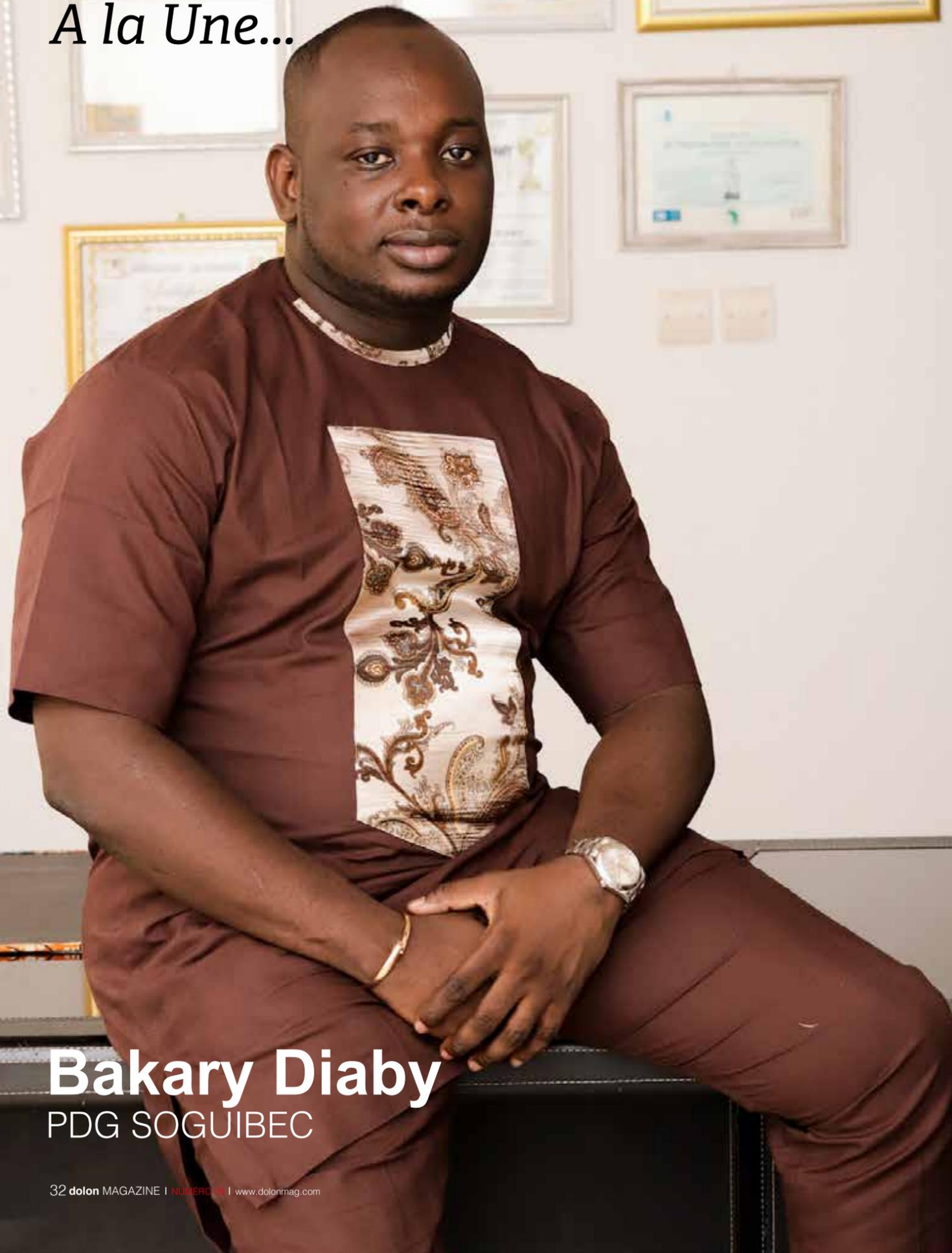
Rapidité
Efficacité
Sécurité

LE PORT AUTONOME DE CONAKRY au service de la nation

A la Une...



A la Une...



Bakary Diaby
PDG SOGUIBEC

« J'ai une équipe jeune et très dynamique. »

Détenteur de plusieurs diplômes notamment dans le domaine du Commerce, des Hautes études Internationales et Politique que j'ai obtenus à Paris. Je suis né et j'ai grandi en Guinée (Conakry), j'ai fait mes études primaires et secondaires à Conakry, avant de rejoindre la France pour mes études supérieures. Aujourd'hui, je suis à la tête d'une jeune entreprise qu'est la SOGUIBEC S.A.

Parlez-nous de votre parcours d'entrepreneur ?

J'ai construit mon parcours d'entrepreneur au tour de la problématique du développement de mon pays. J'ai commencé mon apprentissage auprès de mon feu père ELHADJI Baba Diaby, qui m'a donné le goût de l'initiative privé. Je peux même dire qu'il a été mon mentor. En 2014, j'ai décidé de créer mon entreprise la SOGUIBEC (société Guinéenne de business, de l'équipement et de la construction).

Parlez-nous des motivations qui ont guidé la création de SOGUIBEC ?

Après mes études en France, j'ai décidé de revenir au pays, auprès de mon feu père chef d'entreprise à l'époque. J'ai compris, que la Guinée est en chantier. J'ai alors décidé de créer la SOGUIBEC pour participer à cette œuvre de construction pour le bonheur des populations d'une part et d'autre part pour combattre le chômage.

Pourquoi avoir choisi d'entreprendre dans le secteur de la télécommunication ?

Le secteur des télécommunications en Afrique est fin prêt pour un énorme bond en avant. La croissance devrait continuer dans les années à venir alors que le marché des données est en plein essor. C'est sur la base de ce constat, que j'ai décidé avec mes collaborateurs de me lancer dans ce secteur et je pense que je ne me suis pas trompé. Aujourd'hui le marché est vaste, car notre génération vit la révolution des nouvelles technologies de l'information.

Quelle place accordez-vous à la recherche scientifique ?

L'expertise scientifique nous aide à prendre des décisions en matière de normes, de politique de gestion des entreprises, de règlement et de programmes.

La recherche scientifique est indispensable aux progrès de l'humanité. C'est pour cela je soutiens depuis quelques années des initiatives estudiantines

sur les débats scientifiques dans les universités de la capitale.

Quelles sont les grandes valeurs qu'on vous a inculquées et quelles sont celles que vous défendez ?

Je suis issu d'une très grande famille musulmane, qui a pour boussole, l'islam, le respect des aînés, les études, le travail et la confiance en soi.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans vos démarches ?

Les difficultés sont plus ou moins : les difficultés d'accès au financement pour les entrepreneurs nationaux et promoteurs de petites et moyennes entreprises (PME) ; le taux d'intérêt excessif des emprunts ; la lourdeur administrative ...

Êtes-vous déjà dans la sous-région ? Sur quoi repose votre stratégie internationale ?

Oui, nous sommes en prospection sur le marché Ivoirien où la SOGUIBEC



à une filiale. La stratégie est simple c'est l'étude du marché et les prises de contact au niveau patronal. J'ai d'ailleurs été reçu récemment à Abidjan par le président du patronat Ivoirien.

Parlez-nous de votre personnel ? êtes-vous un manager aux mains de fer dans un gant de velours ou un manager pur et dur ?

J'ai une équipe jeune et très dynamique, d'ailleurs c'est le secret de la réussite de mon entreprise. je ne pense pas être un manager pur et dur, car l'approche participative est l'un de

mes outils privilégié de collaboration dans le travail, je fais confiance à mes collaborateurs.

Comment se porte le secteur des télécommunications en Guinée en cette période pandémique ?

Je pense que le secteur des télécommunications se porte plutôt bien en Guinée. La crise n'a pas trop impacté le secteur. La plupart des sociétés ont jusqu'ici réussi à assurer et à conforter leur résilience. Certes, il y a eu quelques difficultés minime entre l'état et les opérateurs des télécommunications, mais je pense que aujourd'hui les

choses sont rentrées dans l'ordre.

En tant qu'entrepreneur, quelles recommandations pourriez-vous faire à l'État pour encourager le secteur privé, source de richesse et pourvoyeur d'emplois ?

Je recommande à l'État de réduire la bureaucratie. Le poids de la charge réglementaire peut impacter négativement la décision des entreprises de passer dans le secteur formel. - Simplifier les procédures fiscales. Le niveau excessif des coûts du respect des obligations fiscales c'est-à-dire le temps et les ressources qu'il faut aux

entreprises pour se conformer au régime fiscal. - l'accès au financement dans un pays comme le nôtre, seul le secteur privé peut Lutter efficacement contre le chômage.

Comment jugez-vous le niveau de l'entreprenariat en Guinée ?

Je pense quela pente est difficile à monter, mais je constate depuis un moment que beaucoup de jeunes se lancent dans le monde des entreprises. Il faut former et préparer les jeunes entrepreneurs et leur

fournir les armes nécessaires pour faire face à ce monde rude, qu'est le monde des entreprises.

A quoi doit-on s'attendre dans les années à venir ? Quels sont les grands projets de SOGUIBEC ?

J'espère qu'au cours des années à venir, la crise sanitaire sera derrière nous. La SOGUIBEC continuera à grandir, car nous avons beaucoup de projets dans nos tiroirs. Le grand projet pour les années à venir sera le développement de notre filiale à Abidjan.

Votre mot de la fin

Je souhaite la paix et la cohésion nationale à notre pays, car sans ces deux facteurs nous entrepreneurs nous ne pouvons prospérer. Je dirai aux jeunes entrepreneurs de s'armer de patience, d'abnégation et de persévérance. Et surtout d'accepter de se former.



Au-delà de la compétences des autres



Be The Most Successful

ILM

Institut de Langues & Métiers



FORMATION PROFESSIONNELLE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 HEURES À 20H30

**FORMATION
INFORMATIQUE
À LA CARTE**

Appelez vite au

infos@ilmguinee.com
Carrefour Ciment de Guinée
Lambanyi, 200m de la station TMI
Immeuble ILM - Guinée

(224) 666 839 944
(224) 622 474 450
(224) 657 941 750

AU SERVICE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES GUINÉENS PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ROUTES



RÉFÉCTION DES ROUTES NATIONALES

ZOOM SUR COYAH, MAMOU, LABÉ, GAOUAL ET LABÉ, MALI

C'EST UN GRAND OUF DE SOULAGEMENT QUE VIENT D'APPRENDRE LES GUINIÉENS VIVANT DANS LA CAPITALE CONAKRY. MADAME KADIATOU EMILE DIABY, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS S'ENGAGE POUR CRÉER PLUS DE FLUIDITÉ SUR CERTAINS AXES DES COMMUNES DE CONAKRY. CE JEUDI 24 JUIN, LA MINISTRE DES TP ÉTAIT FACE AUX ÉLUS DU PEUPLE. L'OBJECTIF, PRÉSENTER ET DÉFENDRE L'ACCORD DE PRÊT ET DE DON RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DE CINQ PONTS, CINQ OUVRAGES D'ART ET DE QUINZE KILOMÈTRES DE ROUTE D'ACCÈS, SIGNÉS LE 5 MAI 2021, ENTRE LA GUINÉE D'UNE PART, ET L'AGENCE NÉERLANDAISE POUR L'ENTREPRISE (RVO) ET LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (EMO) D'AUTRE PART, POUR UN MONTANT DE CINQUANTE-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT TRENTE-NEUF EUROS (59 990 339 €).

« L'objectif de ce projet est d'aider au désenclavement de Conakry non seulement les quartiers précaires de Conakry, mais également Kassonyah, dans la préfecture de Coyah. Tous ces ponts vont nous servir en même temps que les autoroutes et les voiries que nous essayons de mettre en place, afin de désenclaver et de faciliter le trafic à Conakry. Donc, pour moi, vu le défi, il n'y a pas de petit projet, il n'y a pas projet inutile, nous devons attaquer sur plusieurs fronts pour pouvoir régler le problème de trafic routier à tous les niveaux y compris celui de la ville de Conakry. D'ailleurs, beaucoup de défis que nous avons dans cette capitale est du fait que le réseau routier est assez vétuste », a précisé la patronne des TP.

Poursuivant, Madame Kadiatou Emile Diaby a ajouté qu'il s'agit de 15 kilomètres de route d'accès mais égale-

ment de 773 mètres de pont en cinq ans. « Le pont de Kakimbo d'une longueur de 192 mètres, Démoudoula 144 mètres, Kiroti 144 mètres, Kissoisso 192 mètres, Kassoya 82 mètres », a-t-elle décrit.

Parlant de l'espoir porté sur ce projet, la ministre des Travaux publics a confié que le pays s'engage avec un partenaire très sérieux avec les questions sociales, la Hollande. L'une des préoccupations de ce partenaire a toujours été le déplacement des populations.

Indemnisation des riverains, la ministre rassure !

Les questions d'indemnisation sont respectées dans les conditionnalités de ce projet. Avec le Ministère des Finances, fort de la décision du Président de la Répu-



- Travaux de terrassement sur le Col de Labota dans Mambia.
- Bitumage dans la zone de Mambia et entre KINDIA - Mamou





blique, le professeur Alpha Condé, de mettre une priorité sur les fonds de contrepartie, nous avons déjà le programme établi pour le paiement des indemnités. Pas seulement les indemnités même les déplacements des réseaux. Et, également la question de l'entretien qui fera l'objet d'une communication à travers la Direction du F.E.R (Fonds d'Entretien Routier), notre grand partenaire. **« Je voudrais assurer l'Assemblée que nous avons pris des dispositions pour que ce projet bénéficie d'une priorité dans le budget à venir pour ne pas qu'il ait des problèmes sur le fonds de contrepartie dans le cadre de l'indemnisation »**, a-t-elle précisé.

A l'approche des grandes pluies, le Ministère des Travaux Publics et le Fonds d'Entretien Routier s'activent et engagent des actions de réfection des points critiques qui pourraient empêcher la circulation. Ces travaux permettent aux voies de résister aux fortes pluies qui causent parfois la rupture du trafic sur certains axes.

De Coyah à Labé en passant par Kindia, Mamou, Dalaba et Pita, des points noirs sont réparés, des nids de poule bouchés. D'autres chantiers se poursuivent. Ces derniers jours, sur la nationale N°5, des points noirs, très critiques, font pousser des cheveux blancs sur la tête des usagers de l'axe Mamou-Dalaba. Au niveau de Boulwel, une fondrière rendait la circulation quasi impossible, notamment pour les petites voitures. Cependant, après son passage dans la zone pour Labé, la Ministre a immédiatement donné des instructions afin de circonscrire ces points noirs. Les travaux ont commencé

la même nuit aux environs de 20h, et les points sont déjà en cours de réparation. Une promptitude qui a permis, par ailleurs, à la circulation de continuer normalement.

De Labé à Gaoual, sur une voie presque entièrement bitumée, seulement le Col de Sinta inquiète les usagers. Cette partie de 25 kilomètres est à date en phase de réfection, afin de maintenir la circulation.

Quant aux trous et dégradation de la route Labé-Mali, une entreprise y est installée pour refaire à travers de la latérite, les 120 kilomètres qui séparent les deux préfectures. C'est le constat fait par une délégation du département des Travaux Publics et du Fonds d'Entretien Routier, conduite par la Ministre, Khadidia Émilie Diaby.

Partout où elle est passée, la Ministre a donné des instructions fermes aux responsables des entreprises opérant sur le terrain afin que l'essentiel des travaux soit terminé dans un bref délai pour éviter le pire qui pourrait être causé par les pluies.

Parmi les actions en cours, il y a la réfection du Col de Sinta. Ce tronçon qui se situe entre Thiaguel Bori et Komba, à une cinquantaine de kilomètres de Gaoual, est en train d'être réhabilité. Ce, pour faciliter la mobilité des usagers, à en croire le Directeur régional des Travaux Publics de Labé. Avec l'objectif de maintenir et de faciliter le trafic sur cette voie, aujourd'hui internationale, l'entreprise en charge du projet est sur place. Elle promet une continuité de la circulation malgré les fortes pluies.

Quant à la route Labé-Mali, les travaux avancent sur les 120 kilomètres. C'est une assurance faite à la Ministre par l'entreprise en charge des travaux et du préfet de Mali.



20 Pays, Un Compte

avec **UBA** Connect

Faites vos opérations bancaires facilement dans n'importe quelle agence UBA à travers 20 pays de l'Afrique

Avantages :

- Retrait et dépôt d'argent en devises locales dans n'importe quelle agence UBA en Afrique
- Transferts faciles vers des comptes UBA à travers toute l'Afrique

Visitez www.ubagroup/countries pour avoir la liste des agences

La dette extérieure de la Guinée en hausse



La dette publique correspond à l'ensemble des emprunts contractés par l'Etat, la sécurité sociale et les collectivités locales. En quelques mots, la dette publique c'est l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par les administrations publiques.

Les déficits et les investissements sont les causes principales de la dette. Il y a déficits quand les dépenses, permises par les emprunts, sont supérieures aux recettes. Si les emprunts s'accumulent, la dette croît. Les administrations publiques empruntent aussi pour financer leurs investissements. Les infrastructures publiques (un pont ou une crèche, par exemple) sont généralement coûteuses, mais leur durée d'utilisation est longue. Emprunter permet donc de répartir la charge financière des investissements sur plusieurs années.

La dette extérieure guinéenne a atteint 4,29 milliards de dollars en 2019, selon une note de la Banque centrale de

la République de Guinée. Le déficit budgétaire a atteint près de 3 % du PIB, reflétant la mise en œuvre du plan de réponse à la crise, élaboré par les autorités et qui vise à augmenter les dépenses de santé et soutenir les ménages vulnérables et le secteur privé. Car l'amélioration de la production minière ne s'est pas traduite par une augmentation des recettes fiscales. En conséquence, la dette publique a atteint 43,4% du PIB (produit intérieur brut), reflétant également le premier décaissement du prêt important pour le projet de barrage de Souapiti.

Selon la même source, l'encours de la dette publique représente 36% du PIB. Au cours de la même année, le service de la dette extérieure a atteint 100,9 millions de dollars. Soit environ 17% des exportations des biens et services du pays. Le constat est donc que la dette publique de la Guinée s'est considérablement accrue ces dernières années. Ce qui confirme l'inquiétude du FMI et de la Banque mondiale qui recommandent fréquemment aux autorités guinéennes de veiller au mécanisme d'endettement, tout en appelant à limiter les emprunts non concessionnels et à gérer rationnellement le stock de la dette afin de maintenir sa viabilité.

Estimé à 2,17 milliards USD en 2018, le niveau de la dette du pays était de 1,77 milliard USD en 2017 et 1,34 milliards USD en 2014, selon toujours la BCRG. La forte tendance haussière de la dette s'explique par les largesses de la Chine en matière de dette et l'ambition des autorités

actuelles de rattraper le retard du pays en infrastructures, notamment hydroélectriques et routières.

L'atteinte du Point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2012, validée par le FMI et la Banque mondiale, avait permis à la Guinée de bénéficier d'une réduction de 2,1 milliards USD de sa dette multilatérale.

Il ressort donc de ce qui précède que la Guinée de 2020 s'est endettée plus qu'en 2011 lorsque le niveau de ses emprunts à l'étranger se situait à 3,4 milliards USD.

En guise de conclusion, on note cette recommandation de la dernière mission de la Banque Mondiale. « Les administrateurs ont également encouragé les autorités à continuer de renforcer la gestion des finances publiques et de maintenir des politiques prudentes d'emprunt extérieur, en optimisant le recours aux financements concessionnels et aux dons pour préserver la viabilité de la dette ».

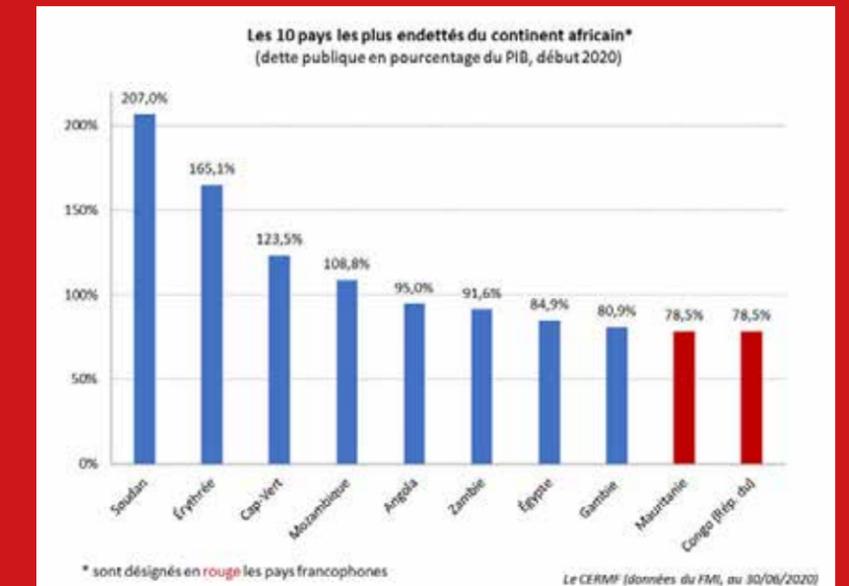
Abraham Kayoko Dore

Plusieurs pays africains connaissent un niveau élevé d'endettement, les rendant plus fragiles face à la crise mondiale actuelle. Mais les pays les plus endettés du continent sont loin d'être ceux auxquels l'on pourrait penser.

Selon les dernières statistiques du FMI, les dix pays africains affichant le taux d'endettement le plus élevé début 2020 sont les suivants :

Soudan, avec une dette publique équivalant à 207% du PIB ;
Érythrée (165,1%),
Cap-Vert (123,5%),
Mozambique (108,8%),
Angola (95%),
Zambie (91,6%),
Égypte (84,9%),
Gambie (80,9%),
Mauritanie (78,5%),
Congo-Brazzaville (78,5%).

Ce classement correspond donc au niveau d'endettement des pays africains juste à la veille de la crise économique actuelle, liée à la Covid-19. À ce stade, ces données peuvent être considérées comme étant les plus pertinentes pour effectuer des comparaisons, vu que les conséquences économiques de la pandémie actuelle pour l'année en cours ne peuvent encore être correctement



estimées, et en particulier pour les pays en développement

Les « surprises » du classement

Le classement est donc dominé par le Soudan, pays d'Afrique connaissant une grave crise économique et qui est en période de transition politique depuis le coup d'État d'avril 2019. Une situation regrettable pour un pays qui n'est autre que le second producteur d'or du continent, après le Ghana, et qui a le grand avantage d'être abondamment irrigué par le Nil, le plus long des fleuves africains, et ses affluents.

Il est d'ailleurs à noter que le Soudan fait désormais partie des cinq pays

les plus pauvres du continent, avec un PIB par habitant de seulement 442 dollars début 2020.

Un autre élément surprenant du classement consiste en la place occupée par l'Angola, qui arrive au cinquième rang des pays africains les plus endettés. En effet, ce pays dispose également de très importantes richesses naturelles, et en particulier le pétrole dont il est le deuxième producteur continental, après le Nigeria.

Source :

<https://www.cerfmf.org/les-dix-pays-africains-les-plus-endettes-fragiles>



Bâtir une société juste demande de mettre en pratique les principes de justice et d'égalité pour la réalisation et l'atteinte d'un développement humain durable. Parmi ces principes, on distingue l'équité qui se repose sur la volonté de comprendre les gens et de leur donner ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'égalité, se repose sur la volonté d'offrir la même chose à tous les gens pour qu'ils puissent vivre des vies saines.

LE SEXE NE DOIT PAS DÉTERMINER LE DROIT

L'égalité de genre est l'état dans lequel l'accès aux droits ou aux opportunités n'est pas affecté par l'identité sexuelle, l'expression sexuelle ou l'orientation sexuelle.

L'égalité des genres est donc un concept difficile et souvent contesté.

Une définition simple d'égalité est l'idée du traitement et du respect égal. Sur le plan juridique, cela revient à dire que l'égalité est le principe que tous les citoyens ont les mêmes droits. Il cherche à donner les mêmes conditions pour les femmes et les hommes à accéder aux ressources et aux opportunités ainsi que le contrôle de ces ressources et opportunités.

L'égalité est donc à la fois une fin, un objectif à atteindre et les moyens déployés pour que des personnes bénéficient d'un traitement égal sous le régime de la loi et des chances égales de jouir de leurs droits.

Ces droits, doivent leur permettre de cultiver leurs talents, leurs aptitudes, de sorte qu'elles puissent participer au développement politique, économique, social et culturel de leur pays et goûter de ses fruits.

L'égalité est un droit fondamental de la personne humaine, quelque soit son sexe et son orientation sexuelle, et quelles que soient les différences entre les personnes.

Les États se sont engagés à garantir cette égalité en adoptant en 1948 la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Celle-ci dispose dans son article premier que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

L'égalité (de droits) ne mène pas automatiquement à une égalité de facto (de fait) – d'où la nécessité de créer des démarches d'équité.

Lorsqu'on parle d'objectif d'égalité, cela veut dire que l'on met en œuvre des politiques en faveur de « l'égalité des chances » entre les femmes et les hommes.

PLUS DE CHANCE, PLUS D'ÉGALITÉ

L'égalité des chances doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes conditions pour avoir un accès égal aux mêmes ressources dans la vie quotidienne, au niveau familial, sur le marché de l'emploi, au niveau des responsabilités politiques, etc. Lorsqu'on dit « plus que de chance », il faut comprendre par cette notion, l'égalité des « opportunités ». L'égalité professionnelle par exemple est le fait pour les femmes et les hommes d'avoir les mêmes droits et avantages en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion et de conditions de travail. Ainsi l'égalité de rémunération

entre les femmes et les hommes est obligatoire pour un même travail ou un travail de valeur égale.

La démarche d'équité vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances ou les opportunités entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques.

Par exemple : on peut mettre en place des mesures temporaires pour redistribuer le pouvoir de façon plus équitable jusqu'à ce que l'égalité soit atteinte : c'est ce qu'on appelle la « discrimination positive ». Elle est autorisée par la Convention internationale pour l'élimination des discriminations envers les femmes, et ceci impose des

quotas obligatoires pour favoriser un groupe de population désavantagé... Les quotas ou diverses mesures spéciales temporaires ont fait la preuve de leur efficacité : les femmes occupent aujourd'hui en moyenne près de 30% des sièges parlementaires dans les pays qui ont appliqué des quotas électoraux, contre 14,7% dans les pays sans quotas.

Avec cette politique de quotas 48,8% de femmes sont élues à l'Assemblée nationale rwandaise. Le Rwanda est désormais le pays qui s'approche le plus de la parité hommes/femmes en politique et dépasse désormais la Suède, pays qui comptait le plus grand pourcentage d'élues soit 45%.



UNE INJUSTICE APPARENTE POUR RÉTABLIR LA JUSTICE

L'équité de genre transmet une notion de justice, c'est-à-dire de pouvoir donner à chacun ce qui lui appartient, en considérant les conditions et caractéristiques de chaque genre. C'est donc un processus qui instaure une plus grande justice entre les femmes et les hommes et qui cherche à assurer que les femmes, hommes, garçons et filles participent au processus du développement en prenant compte de leurs spécificités. L'équité est en relation avec l'égalité des résultats et des bénéfices pour les hommes et les femmes.

L'équité fait partie des démarches à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif d'égalité des femmes et des hommes.

« L'égalité de genre » est le fait de fournir aux femmes et aux hommes les mêmes droits, opportunités, ressources dans tous les domaines.

« L'équité de genre » est le fait d'avoir un traitement différencié entre femmes et hommes pour corriger des inégalités de départ et atteindre « l'égalité ».

En visant l'amélioration de situations concrètes, la démarche d'équité ne remet pas forcément en cause les fondements d'un système inégalitaire.

Maciré TOURÉ, ENTREPRENEUSE

Jeune entrepreneure qui inspire courage et réussite !

Voici, sous nos yeux, une sel-made woman guinéenne qui se forge toute seule après avoir réussi ses études universitaires dans le pays. L'histoire de Maciré est passionnante et bonne à connaître.

Parlez-nous brièvement de vous ?

Je suis Maciré Touré la responsable de EXCLUSIVA, une agence de communication événementielle et de marketing également Coordinatrice du FODELF Guinée (forum de l'entrepreneuriat et leadership féminin en Guinée). Lauréate du prix féminin du POESAM (Prix féminin de Orange entrepreneuriat social Afrique et Moyen-Orient) de septembre 2020, je suis pur produit de l'école guinéenne avec une double licence en Administration des affaires spécialité Marketing de l'université Nongo Conakry et Lettres modernes spécialité littérature et communication de l'université Général Lansana Conté de Sonfonia.

Quel est votre début dans le monde entrepreneurial ?

C'est un rêve, une passion qui m'a animé depuis toute petite. Et, comme on le dit, pour réussir, il faut que votre désir de réussite soit plus grand que votre peur de l'échec. C'est ainsi, depuis quand j'étais sur les bancs, j'avais une ambition qui est d'entreprendre.

D'ailleurs, à l'université, j'étais hôtesse d'accueil. C'est juste après ce dernier cycle, j'ai décidé de créer une Agence d'accueils parce que j'avais déjà un peu d'expériences. Entreprendre et faire une bonne carrière avant le foyer a été toujours mon rêve et j'ai bénéficié un grand soutien de ma famille.

Quelle est la particularité de votre secteur ?

Vous savez, le monde événementiel est grand, il y a de panoplies d'activités qui peuvent aider chacun à se positionner. Au début, j'ai voulu innover dans l'hôtellerie en apportant une image professionnalisée. Parce que quand je faisais l'hôtesse mais mes amis et moi, on ne bénéficiait que des formations rapides. C'est pour relever ce défi, que nous avons décidé ensemble de créer des événements en les planifiant. D'où la naissance du Forum de l'entrepreneuriat et leadership féminin en Guinée, FODELF. En octobre 2019, nous avons organisé la première édition avec pour thème : valoriser, promouvoir la femme.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Payer bien mes travailleurs. Il arrive qu'on m'encourage à donner 100 mille francs guinéens à mes hôtesse pour une activité mais j'ai toujours dit non. Chez moi, la valeur humaine a une grande place à mes yeux. C'est pourquoi, parfois, je dis non à un contrat si je ne peux pas bien payer mes employés. Certains clients n'évoluent pas le poids de notre travail, c'est une grande difficulté pour moi. L'autre handicap, les activités événementielles sont ouvertes à tout le monde.

Quel est le secret de votre réussite

Bon, s'il y a réussite, il se résume en trois mots : le courage, la constance et la persévérance.

Peut-on savoir vos perspectives ?

J'en ai beaucoup. Parce que pour moi, le chemin n'a toujours pas commencé. L'objectif, c'est comment mieux faire. Mettre chaque jour à profit pour non seulement maintenir mais faire grandir



@ Credit photo Finando

“ il faut savoir ce qu'on veut, se fixer un objectif et être patient. ”

EXCLUSIVA et le FODELF Guinée. Ma route est longue et je ne suis que sur mes premiers pas. Oui, j'aspire être une source de motivation pour les autres. Vendre le rêve que naître grandir et réussir en Guinée est possible en tant que jeune guinéenne mais aussi en tant que femme. Je souhaite être l'une des grandes business woman en Afrique voire du monde.

Avez-vous un modèle qui vous inspire en Guinée ?

Oui. Les deux personnes qui m'ont plus inspirées en matière d'entrepreneuriat depuis quand je faisais l'université sont Lamine Guirassy, PDG de la radio Espace Fm et KPC de Guicopress. A chaque fois, que j'écoute des émissions sur eux, je dis que c'est possible de réussir ici. Chacun d'eux a réussi à s'imposer dans son secteur.

Il y a des femmes qui me passionnent beaucoup. Notamment : Makalé Traoré, Madame Sy, il y a aussi une nouvelle génération comme Malette Touré, Salématou Sako, ... Je vois avec ces personnes et d'autres que la limite pour entreprendre c'est dans la tête. Moi, j'ai beaucoup plus de chance parce que je suis très bien entourée par des bonnes personnes qui me guide.

Si on pouvait parler de fierté, de quoi seriez-vous aujourd'hui ?

Je suis fière de ma personne, la personne que je deviens chaque jour et j'aime ce que je fais. En plus, je suis fière de ma famille, de mes amis, collaborateurs brefs tous ceux qui me courtois. Chaque jour, je suis dans un nouveau défi et c'est ça la vie entrepreneuriale. Je suis aussi fière de ce que je suis en train d'accomplir.

Pour clôturer, avez-vous un conseil pour ceux qui hésitent encore d'entreprendre ?

Juste dire à mes amis jeunes que dans la vie, il faut savoir ce qu'on veut, se fixer un objectif, être patient. Il faut se cultiver, s'auto-éduquer en plus savoir que la route est pleine d'embûches. Mais le plus important, c'est de retenir que ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est difficile, qui est le chemin.

MOUCTAR KALAN



Yamoussa SIDIBE

Journaliste, écrivain, enseignant

Journaliste, écrivain, enseignant, Yamoussa SIDIBE est un observateur de la scène politique et sociale guinéenne. On ne le rencontre jamais dans les états majors de partis politiques, ni dans les couloirs de ministères, privilégiant que ce soit les hommes du pouvoir qui « prennent le cor et appellent les autres ». Il part du principe qu'une vraie compétence n'impose pas sa présence aux autres. On la réclame où elle cherche un autre registre d'expression. Ses écrits souvent centrés sur l'exercice du pouvoir, reflètent son regard sur le monde, sa philosophie sociale. Son premier livre, "Les balafres du pouvoir" montre ainsi un despote qui se détache de sa société et qui gère le pays selon sa seule humeur. Nous l'avons rencontré quatre ans après son départ de la direction générale de la RTG. Sans rancune mais souvent caustique dans ses réactions, il semble ne pas comprendre certaines orientations politiques.

Bonjour Monsieur Sidibé. Pour une fois c'est nous qui posons la question à vous qui êtes habitué à interroger les gens. Vous vous réclamez de quel coin de la Guinée?

Je suis de Conakry où je suis né et de Fria où j'ai grandi. Mon père vient de Mandiana et de Siguiiri, ma mère de Coyah et de Dubréka. "D'où suis-je donc ?" Comme s'exclamait Langston Hughes dans ses Blues. Mais de Conakry, pardi ! Moi je suis conakryka. C'est mon village, c'est ma ville. Je suis fier de me réclamer de Conakry, cette ville sincère, sans à-priori, qui te prend dans ses bras dès que tu frappes à sa porte, qui se gausse que tu sois nanti ou pauvre hère. Point coincée dans des préjugés mais qui sait bander les biceps quand on lui manque de respect. Conakry est une ville de liberté, de gaieté où le talent explose dans les bas quartiers, où on savait dire Non quand on ne veut pas. Mal-

heureusement, ces derniers temps, la pauvreté, sciemment entretenue, commence à abrutir les gens de cette ville débonnaire. De plus en plus le conakryka se met à tisser des guirlandes au nanti qui lui offre la pitance du jour. Ce qui est tout le contraire de l'authentique habitant de cette ville qui jamais ne s'extasiait devant la réussite subite de son voisin. Mais philosophe, le matin, il sortait sa marmite qu'il plaçait allègrement sur les trois pierres qui lui servaient de cuisine. Je vis avec douleur cette déchéance, volontairement entretenue, de cette ville, mon nombril.

Vous êtes journaliste, mais de plus en plus vous vous affirmez comme un écrivain. Que représente pour vous l'écriture ?

Ecrire, pour moi est ma vraie raison d'être désormais. Il n'y a qu'à ce moment que je m'exprime, ou je livre ma pensée profonde. Quand

j'écrivais "Les balafres du pouvoir" en 2005, je vivais dans la douleur la déliquescence de l'Etat guinéen, l'absence de la Guinée dans la compétition au développement et à la démocratie. Je ne comprenais pas qu'un seul homme décide de prendre le pays en otage et que d'autres, des intellectuels, acceptent de l'accompagner dans un mandat de trop. C'est le même sentiment qui m'a conduit à écrire "Murutigui" en 2018 dans lequel je fais le constat douloureux de la confiscation de tous les attributs de l'Etat par un seul homme qui s'était proclamé empereur, de l'humeur de certaines personnes qui détermine le destin de millions d'autres. Ecrire c'est aussi, exprimer la présence de mes origines guinéennes, dans l'espace francophone. J'y fais parfois des digressions volontaires dans le vocabulaire comme écrire la cola ou le mouchoir de tête comme le disent les gens de mon peuple. Ecrire permet aussi de ressentir cette sensation extraordinaire de contrôler le monde, d'orienter les destins sans priver les gens de leur liberté, de triompher de la mort, puisqu'on continuera de vous lire et de discuter de votre philosophie de la vie longtemps après que vous aurez cédé au grand sommeil de la mort.

Quel regard avez-vous de la situation politique nationale ?

C'est vrai, c'est avec beaucoup d'ahurissement que je vis la politisation et même la communautarisation de l'administration publique. Il est très dur de voir se reproduire tout ce que nous reprochions aux autres que nous combattions. La presse publique par exemple doit pouvoir ouvrir ses colonnes à tous les acteurs politiques et de la société civile, de quelques obédiences qu'ils soient. Chaque guinéen doit pouvoir dire en toute impunité : « OUI, mais... ». C'est tout cela que je rappelle dans mes œuvres, souvent à travers des paraboles pour échapper au couperet du puissant mécontent, puissant d'un jour. Par ailleurs, il nous faut de nouveaux pions sur l'échiquier politique national. Un renouvellement de générations s'impose. Les responsables actuels n'ont plus les arguments du présent. Ils se révèlent incapables de trouver les réponses aux attentes des guinéens. Regardez, dès qu'on a tapé sur la table, ils se sont tous terrer sous le lit. Une nouvelle génération devrait émerger, qui s'activerait autrement, qui saura dire Non, dans un grand mouvement d'ensemble, à toute orientation politique fantaisiste, désespérément politicienne et communautariste. Une nouvelle génération qui sait comment ça se passe ailleurs et qui n'aura d'autres soucis que de faire mieux que les autres.

Parlez-nous de vos livres.

Je suis auteur de cinq livres. Tous abordent plus ou moins profondément la gestion politique du pouvoir. Tous dénoncent la corruption du pouvoir par des gens qui, vite, ignorent qu'ils exercent une charge à eux confiée par le peuple. On me dit souvent que je suis un homme irrité quand j'écris. Si cela arrive, c'est que je suis en colère parce que, pour une fois que je me suis prononcé en faveur d'une équipe, celle-ci peine à atteindre les objectifs. Elle s'emploie à reproduire les tares des systèmes que nous avons combattus en abjurant de redonner à la Guinée la chance de s'inscrire avec de meilleurs outils dans la compétition économique et sociale africaine.

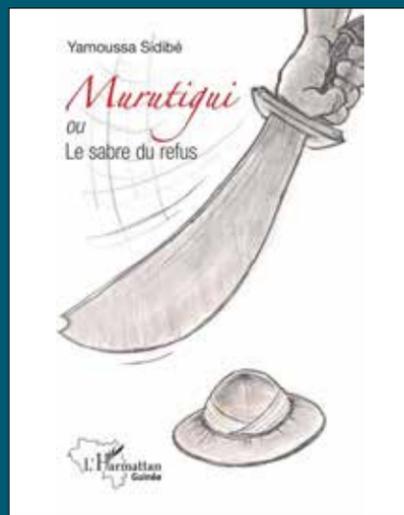
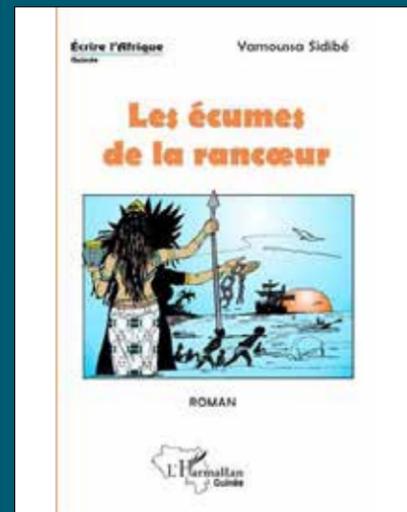
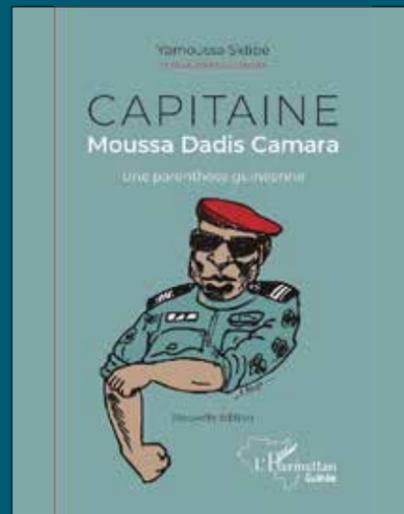
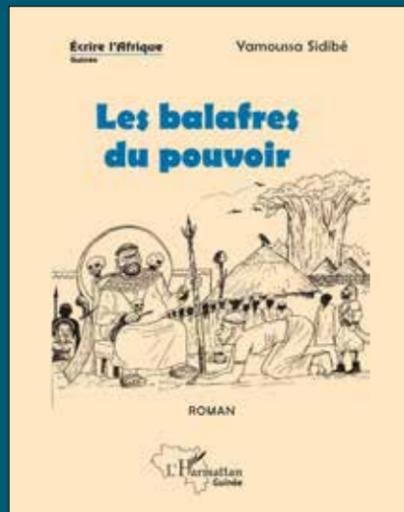
Est-ce que vous continuez à enseigner ?

Non, depuis quelques temps je ne donne pas de cours. Ce n'est que je ne le veux pas, mais mon temps est accaparé par la coordination d'une radio et d'une télévision, la gestion d'un magazine. Vous comprenez dès lors que je dois jongler avec mon temps. Et puis il y a le travail de création littéraire. Je tiens beaucoup à ce dernier qui me permet de dire tout haut ce que des contraintes m'amènent à taire sur les antennes.

Auriez-vous un livre en chantier ?

Ma prochaine livraison est consacrée à Aboubacar Demba Camara du Bembeya Jazz National. Son titre c'est "Demba, l'étoile filante du Bembeya". Il s'agit d'une biographie romancée. Ce livre pourrait être disponible dans les kiosques dans un ou deux mois. Il s'évertue aussi à rappeler le sens de la chanson Ballakè, la poésie mais aussi la prémonition que charrie cette chanson que Demba a chanté avec une passion extraordinaire.





Bonne année avec Bon Poulet



impact



Points de ventes

Boutique Bon Poulet : Lambagni Centre
SDF by Casino : Kaporo, lambanyi, Kaloum, Yimbaya et Fondis
Supermarché My Genny : Kakimbo
Charcuterie de Kipé : Kipé metal-guinée
Supermarché super bobo

Passez vos commandes au
621 77 24 24

Poulet de chez nous, sain et doux!

Le cancer du col de l'utérus : points clés

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le col de l'utérus est la partie basse et étroite de l'utérus. Un cancer du col de l'utérus est une maladie qui se développe sur la muqueuse du col de l'utérus, autrement dit sur le tissu qui le recouvre. Plus précisément, elle prend naissance dans la première couche de la muqueuse qui porte le nom d'épithélium.

Le cancer du col de l'utérus est la 12^e cause de cancer chez la femme. On estime à 2800 le nombre de nouveaux cas en France en 2011.

QUELLE EST SON ORIGINE ?

La cause principale du cancer du col de l'utérus est une infection persistante par un virus qui se transmet par voie sexuelle : le papillomavirus humain ou HPV (human papillomavirus).

Lorsque ce virus s'installe durablement au niveau du col de l'utérus, il peut provoquer des modifications de l'épithélium,

on parle de lésions précancéreuses. Dans de rares cas, il arrive que ces lésions évoluent vers un cancer. Cette évolution est lente puisqu'un cancer apparaît généralement 10 à 15 ans après l'infection persistante par le virus.

COMMENT EST-IL DÉTECTÉ ET DIAGNOSTIQUÉ ?

Un cancer du col de l'utérus est suspecté si une anomalie est décelée lors d'un examen de dépistage (test cervico-utérin) ou si des symptômes sont apparus.

Pour établir le diagnostic, des prélèvements (biopsies ou conisation) sont réalisés au niveau des lésions. C'est l'examen anatomopathologique de ces prélèvements qui confirme le diagnostic de cancer du col de l'utérus. L'étendue de la maladie est ensuite déterminée grâce à des examens d'imagerie et en particulier par une IRM du pelvis.

L'ensemble des examens du diagnostic permet de caractériser précisément chaque cancer et de définir notamment le type de cellules impliquées (type histologique), la profondeur de la tumeur dans la muqueuse, son extension éventuelle aux organes voisins ou aux ganglions lymphatiques proches et son extension éventuelle à des organes éloignés (métastases).

COMMENT EST FAIT LE CHOIX DU TRAITEMENT ?

Le choix des traitements est adapté à votre situation, c'est-à-dire aux caractéristiques propres au cancer dont vous êtes atteinte. Plusieurs médecins de spécialités différentes se réunissent pour discuter des meilleurs traitements possibles dans votre situation (réunion de concertation pluridisciplinaire). Ils se basent pour cela sur des recommandations de bonne pratique. Ils peuvent également vous proposer de participer à un essai clinique.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS POSSIBLES ?

Le traitement du cancer du col de l'utérus fait appel, selon l'étendue de la maladie, à la chirurgie, la radiothérapie externe, la curiethérapie et la chimiothérapie, utilisées seules ou associées.

La chirurgie est principalement utilisée pour traiter les tumeurs limitées au col de l'utérus, de moins de 4 centimètres. Elle consiste le plus souvent à retirer l'utérus, certains tissus et organes voisins et les ganglions lymphatiques.

La radiochimiothérapie concomitante qui associe une radiothérapie externe, une curiethérapie et une chimiothérapie est le traitement de référence des tumeurs de plus de 4 centimètres et des tumeurs qui se sont propagées au-delà du col de l'utérus, dans le pelvis.

Dans le cas des tumeurs qui ont atteint des organes éloignés (métastases), le traitement repose sur une chimiothérapie et/ou une radiothérapie (le plus souvent externe).

PENDANT ET APRÈS LE TRAITEMENT, COMMENT ÊTES-VOUS PRISE EN CHARGE ?

Votre prise en charge est globale. Elle comprend le traitement du cancer, celui des effets secondaires liés aux traitements, ainsi que tous les soins et soutiens complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pendant et après les traitements tels qu'un soutien psychologique pour vous et vos proches ou un accompagnement social.

RECETTE YASSA AU POULET



Ingrédients

- 1 poulet entier
- 7 oignons
- 3 Citrons
- 1 Cuillère à soupe de moutarde (facultatif)
- 1 Tête d'ail
- 1 piment frais
- 1 Poivron vert
- Du sel, selon votre goût
- Poivre

1. Laver le poulet. Au Sénégal nous avons pour habitude de le laver avec du citron et du sel pour en éliminer la forte odeur.
2. A l'aide d'un robot hachoir mixer les gousses d'ail, le poivre, la moitié du poivron coupé grossièrement et les piments oiseau. Vous obtenez une farce qui servira d'assaisonnement.
3. Couper le poulet en morceaux de taille moyenne puis incisez chaque morceau.
4. Mariner le tout avec la moitié de l'assaisonnement une bonne cuillère à soupe de moutarde, 2 citrons, du poivre noir, un peu de sel, puis conserver dans le réfrigérateur pendant au moins 2 heures.
5. Faire griller le poulet au four ou idéalement au barbecue.
6. Couper les oignons en dé ou lamelle selon votre choix. Dans une marmite mettre de l'huile, lorsque l'huile est un peu chaude ajouter les oignons coupé : Remuer les oignons pour éviter qu'elle ne colle sur le fond de la marmite. Ajoutez une feuille de laurier et le piment.
7. Bien surveiller la cuisson des oignons : lorsque les oignons deviennent translucide ajouter le reste de la farce, le sel (pas trop) et le poivre ; Ajouter le jus d'un citron puis un peu d'eau.
8. Bien mélanger, puis laisser cuire environ 30 minutes à feu doux.
9. Plonger les poulets grillés dans la sauce
10. Servir avec du riz blanc.

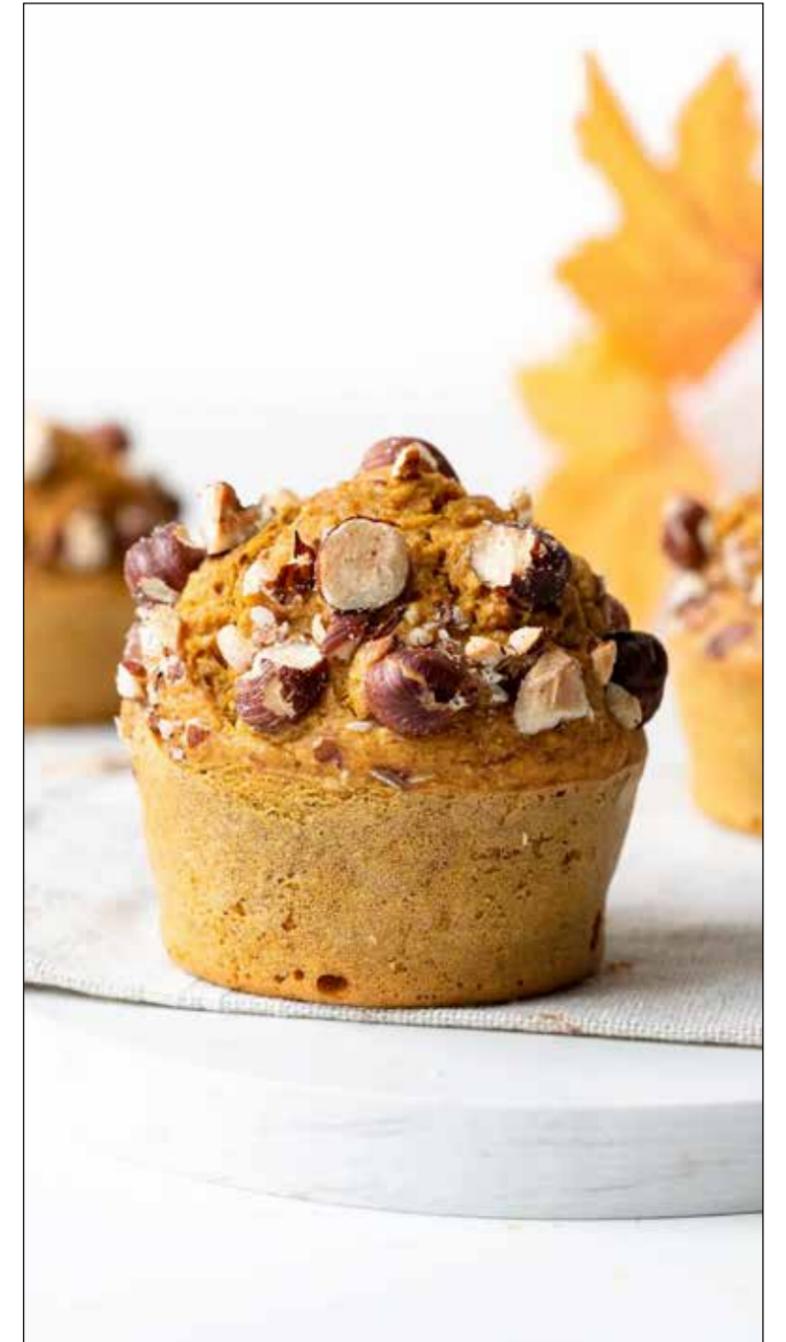
MUFFINS AUX NOISETTES

Ingrédients

- 104 g Noisettes en poudre
- 83 g Sucre
- 2,5 Oeufs
- 17 g Beurre
- 8,5 g Pour les moules
- 1,75 cuil. à soupe Farine
- 0,75 cuil. à café Cannelle
- 0,75 sachet Levure

Étapes de préparation

1. Préchauffez votre four à 180°C (th. 6). Dans un saladier, battez les oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
2. Faites fondre le beurre. Versez-le dans le saladier et mélangez. Ajoutez la farine, la levure, la poudre de noisette et la cannelle. Mélangez bien.
3. Beurrez les moules à muffins et versez-y la préparation aux 3/4. Enfourez pour 20 min.
4. Le conseil : Vous pouvez ajouter une noisette entière ou une cuillère à café de Nutella au coeur des muffins !



Jeux Mots Croisés Force 4 - 12 avril 2021

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4			■			■		
5		■						
6				■				
7								■
8						■		
9			■				■	
10		■			■			
11								
12				■				

→ HORIZONTALEMENT

- Hors d'elle.
- Nébuleuse.
- Mettre l'accent là où il faut.
- Cale pour un contrôle. Le neptunium. Lettre d'un père.
- Splendeur.
- Ligne de photons. État d'âmes romaines.
- Était tenu de main de maître.
- Père d'Agamemnon. Son pour clarinette.
- A généralement le dos au mur. Arme de l'Ute.
- Poids. Elle permet d'économiser quelques briques.
- La tête du petit épargnant ?
- Pas de marbre. Ce ne sont pas des foudres de guerre.

↓ VERTICALEMENT

- Elle couvre le globe.
- Bien ou mal, selon l'humeur. C'est un exploit. Début d'imbroglia.
- Avec eux, les potaches peuvent beaucoup décliner. Faire crédit (se). Grand... comme un Château.
- Îles de la Grèce. Caisse sur l'autoroute.
- Honorer. Donne l'exemple.
- Descend à l'envers. Il déplace des foules. Poinçon de garantie.
- Alcaliodes. Ancienne surface de réparation.
- Fauchards. Qui ont connu bien des révolutions.

DEVINETTES

Les devinettes de Kaba :

- Je suis une fleur qu'on offre en France le 1er mai pour porter bonheur. Qui suis-je ?
le muguet ? e] le muguet
- On me trouve sur le noyer. Qui suis-je ?
la noix
- Je suis un oiseau qui croasse. Qui suis-je ?
le corbeau

Les devinettes de Diallo :

- Je sonne et vous parlez. Qui suis-je ?
Le téléphone
- Je suis tout rond et rebondi. Certains me frappent du pied, d'autres de la main. Qui suis-je ?
Le ballon
- On ne doit pas me perdre pour pouvoir rentrer chez soi. Qui suis-je ?
Les clés

La devinette de Bassana :

- On me regarde le matin pour savoir si on est le plus beau ou la plus belle. Qui suis-je ?
Le miroir
- Je suis un instrument de musique originaire de Bretagne. On me souffle dedans. Qui suis-je ?
Le biniou

Je tombe chaque jour une fois sans me faire mal. QUI SUIS-JE ?
e] je suis la nuit

Je suis aussi grande que la tour Eiffel, je pèse moins qu'un grain de sable. QUI SUIS-JE ?
e] je suis l'ombre de... la tour Eiffel.

Un type saute d'un immeuble en feu dans une flaque d'eau et il ne meurt pas, pourquoi ?
i] parce qu'il porte une culotte "Petit bateau"

Il y a un cow-boy, un indien et un policier qui entrent tous les trois dans un restaurant. Ils s'installent autour d'une même table. Combien y a-t-il de pieds sous la table ?
e] seulement deux, parce que le cow-boy s'assied et met les pieds sur la table, l'indien s'assied en tailleur sur sa chaise et seul le policier a les pieds sous la table.

On me donne des coups sur la tête, mais je n'ai jamais mal. QUI SUIS-JE ?
e] je suis un clou !

J'ai des barreaux, mais je ne suis pas une prison. QUI SUIS-JE ?
e] je suis une échelle.

Mon premier est une forme géométrique
Mon deuxième est une planète
Mon tout est un pays. Qui suis-je ?

e] l'Angleterre (angle-terre).

La microfinance digitale pour tous.

LANALA Finances, la suite de votre confiance



LANALA Finances,
La microfinance digitale pour tous

Rue Ka. 038, Almamyse - Kaloum - BP 13162 - Conakry, République de Guinée
Tél : +224 629 29 29 71 - Email : contact@lanala-finances.com
Site web : www.lanala-finances.com



Nouvelle bouteille

Même goût



3 000 GNF *

 <https://www.facebook.com/GuiniGuinee/>


une génération !


nouveau format


Sobragui City




SOBRAGUI
LA BRASSERIE GUINEENNE